

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



www.polehainuyer.be



Coordination et rédaction
Cellule administrative du Pôle hainuyer
Illustrations
Le Pôle hainuyer et ses institutions partenaires
Mise en page
MAC AND FREEZE
Editeur responsable
ASBL Pôle hainuyer
www.polehainuyer.be



Avant-propos

9 ans déjà que le décret « Paysage » a jeté les bases d'une évolution en profondeur de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi les mesures adoptées, celle d'une restructuration inédite impliquant de nouvelles structures collaboratives où peuvent interagir tous les acteurs concernés par l'Enseignement supérieur, à savoir les Universités, les Hautes Ecoles, les Ecoles Supérieures des Arts ainsi que les institutions de Promotion sociale.

Le décret a ainsi mis en place deux niveaux de structures collaboratives, chacun de ces niveaux étant adapté aux missions qui lui sont confiées. Le premier dispositif est constitué par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Le second dispositif a abouti à la mise en place de 5 pôles académiques définis sur une base géographique, dont le Pôle hainuyer dans notre province du Hainaut.

L'action du Pôle hainuyer concerne essentiellement des missions de proximité en relation avec les quelques 35000 étudiants de l'Enseignement supérieur du Hainaut.

Elle contribue à apporter une information globale, structurée et concertée aux futurs étudiants et à leur permettre de profiter d'une orientation pertinente en fonction de leur potentiel. Information et orientation sont de ce fait deux des priorités importantes sur lesquelles le Pôle hainuyer a souhaité agir. Elles passent par la réalisation de brochures et d'un site web présentant toutes les formations de l'Enseignement supérieur en Hainaut. Elles passent aussi par un échange structuré et permanent entre les équipes des institutions s'occupant de l'orientation des étudiants. Le Pôle hainuyer coordonne également l'évènement métiers « #plustardjeserai », qui vise à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels mènent les formations de l'enseignement supérieur.

D'autres plus-values sont également apportées par le Pôle hainuyer, en particulier en matière d'aide à la réussite. Le Pôle contribue au partage d'expériences accumulées suite aux différentes actions que chacune des institutions propose à ses étudiants. Il peut aussi faciliter la mise en commun de ressources destinées à proposer des cours préparatoires ou propédeutiques. C'est dans cette optique que l'opération «Je rebondis» est organisée chaque année à destination des étudiants de l'Enseignement supérieur en situation d'échec et souhaitant se réorienter après les examens de janvier.

Ces actions auraient difficilement pu être envisagées sans l'existence du Pôle hainuyer: les besoins sont explicités et analysés par les différents partenaires au sein des structures du Pôle et les institutions de Promotion sociale contribuent à une mise en place concertée des différentes aides proposées aux étudiants.

Le Pôle hainuyer contribue aussi à élargir le spectre des ressources proposées aux étudiants. Citons l'accès aux bibliothèques ainsi que le partage ponctuel d'infrastructures telles que sportives ou encore de logements étudiants.

Le Pôle hainuyer a également l'ambition de favoriser une utilisation plus rationnelle des moyens à terme en accentuant les collaborations sur son territoire. Celles-ci se sont concrétisées non seulement dans les domaines de l'information, de l'orientation et de l'aide à la réussite, mais aussi dans ceux de la mobilité étudiante, de l'aide aux étudiants à besoins spécifiques ou des services à la société.

On peut évidemment décrire le Pôle hainuyer par ses objectifs, ses missions ou ses structures. On peut aussi le faire au départ des hommes et des femmes qui le composent.

Après sept années de fonctionnement, chacun a pu constater que dans une telle structure de proximité, de nombreux liens de confiance et de solidarité, au premier bénéfice de nos étudiant(e)s, ont pu se créer et se consolider plus facilement et ce, toute forme d'enseignement ou de réseaux confondus.

Au-delà de l'enrichissement des relations humaines entre responsables de l'Enseignement supérieur en Hainaut, l'action du Pôle est à juger sur la base des plus-values qu'il aura réussi à apporter à l'Enseignement supérieur. Grâce à l'action des différentes Commissions mises en place, grâce au dévouement de leurs Coprésidents, grâce à une Cellule administrative jeune et dynamique, des projets concrets ont pu être mis en place.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ne ménagent pas leurs efforts pour contribuer au souhait des partenaires du Pôle prêts à accentuer leurs collaborations dans les différents domaines couverts par le décret.



Prof. Philippe Dubois
> Recteur de l'Université de Mons
(UMONS)



Philippe Declercq
> Directeur-Président de la Haute École
Louvain en Hainaut
(HELHa)

Sommaire

Auant-propos	4
Sigles et acronymes	9
Introduction	10
Les instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer	12
/L'Assemblée générale	12
/Le Conseil d'administration	12
/La Cellule administrative	13
/Les Commissions/Chambre thématiques	13
La Commission « INFORMATION ET ORIENTATION »	14
/Composition	14
/Missions	14
/Réalisations	15
Actualisation du site web du Pôle hainuyer	15
Mise à jour	15
Synchronisation de la base de données des formations du Pôle hainuyer avec les webservices de l'ARES	15
Plus-value	15
Brochure « horaire décalé » du Pôle hainuyer	16
Dispositif en ligne #plustardjeserai...	16
Contexte	16
Dispositif en ligne	17
Projet FSE DIORES - Création de dispositifs et d'outils d'orientation pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur	18
Présentation	18
Réalisations	18
Perspectives	20
/ Perspectives	20
La Commission « CENTRE DE DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR »	22
/Composition	22
/Missions	23
/Réalisations	23
Formation « Je rebondis »	23
Webinaires à destination des enseignants	24
Réflexion sur la transition secondaire-supérieur	25
Développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne	26
/ Perspectives	27
La Commission « SERVICES COLLECTIFS »	28
/Composition	28
/Missions	29
/Réalisations	29
Bibliothèques	29
Logements	29
Accès aux infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives	30
Tableau des activités sportives	30
Organisation d'un tournoi de mini foot	30
Accès aux infrastructures et aux activités culturelles	31
Events Guide	31

Student Food Service	32
Activités extrascolaires	33
Epicerie sociale	33
Locaux d'étude	33
/ Perspectives	34
Réflexions autour des « infrastructures particulières »	34
Organisation d'un événement sportif	34
Tableaux des activités sportives	34
Echange de pratiques	34
Le Choeur du Pôle hainuyer	34
Epicerie sociale	34
La Commission « MOBILITE INTERNATIONALE »	36
/Composition	36
/Missions	36
/Réalisations	37
Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut	37
Ateliers en ligne dédiés à l'accueil des étudiants internationaux en Hainaut	37
Mutualisation des cours de Français Langue Etrangère	39
Partage d'expérience sur le Programme ERASMUS+	40
/ Perspectives	41
La Commission « RECHERCHE »	42
/Composition	42
/Missions	42
/Réalisations	43
Webinaire- « Transition écologique »	43
7ème édition de la journée scientifique du Pôle hainuyer	43
Recueil des recherches	44
Moteur de recherche des fiches recherches	44
Susciter la création de centres disciplinaires fédérés de recherche	44
/ Perspectives	44
La Chambre « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR INCLUSIF »	46
/Composition	46
/Missions	46
/Réalisations	47
/ Perspectives	49
Les projets transverseaux	52
/Groupe de travail « Formation continue et relation avec les SCES »	52
Sous-groupe de travail « Identification des besoins en formation continue »	54
Sous-groupe de travail « e-learning »	55
/Groupe de travail « Formation continue et Établissements de promotion sociale »	56
/Intervention psychologique proactive à destination des étudiants	56
/Aide aux étudiants en situation de précarité	58
/COVID-19 – Etat de la situation dans les écoles secondaires	59
Annexes	61
/ANNEXE 1 – Liste des institutions partenaires du Pôle hainuyer	62
/ANNEXE 2 – Listes des établissements membres de l'Assemblée générale (AG) constituante du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2020	72
/ANNEXE 3 – Liste des membres du Conseil d'administration (CA) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2020	76
/ANNEXE 4 – Liste des membres des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2020	78

Sigles et acronymes

A	ACT	Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
	AG	Assemblée générale
	ARES	Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur
	ARTS²	Arts au carré
C	CA	Conseil d'administration
	CCDS	Commission Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur
	ChESI	Chambre Enseignement supérieur inclusif
	CIO	Commission Information et Orientation
	CMI	Commission Mobilité internationale
	CR	Commission Recherche
	CSC	Commission Services collectifs
E	EBS	Etudiant à besoins spécifiques
	EPS	Etablissements/Enseignement de Promotion sociale
	ESA	Ecole supérieure des Arts
	ESASLT	Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai
	ESN	Erasmus Student Network
F	FLE	Français Langue Etrangère
	FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
H	HE	Haute Ecole
	HEH	Haute Ecole en Hainaut
	HELHa	Haute Ecole Louvain en Hainaut
	HEPH-Condorcet	Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet
J	JSPH	Journée scientifique du Pôle hainuyer
R	RHESU	Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire
	ROI	Règlement d'ordre intérieur
U	U	Université
	UCLouvain	Université catholique de Louvain
	ULB	Université libre de Bruxelles
	UMONS	Université de Mons

Introduction

Le Pôle hainuyer est l'un des cinq pôles académiques mis en place, aux côtés de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), par le décret « Paysage » du 7 novembre 2013 redéfinissant le paysage de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et l'organisation académique des études.

ASBL instituée sur une base géographique, elle regroupe l'ensemble des institutions d'Enseignement supérieur situées sur le territoire de la province de Hainaut, tous réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), et toutes formes d'enseignement confondus (Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Etablissements de Promotion sociale).

Il a été officiellement inauguré au Palais des Beaux-Arts de Charleroi le 20 octobre 2014.

Préalablement, un plan stratégique, un Règlement d'Ordre Intérieur et des statuts avaient été adoptés respectivement le 20 mai 2014, le 22 septembre 2014 et le 14 octobre 2014.

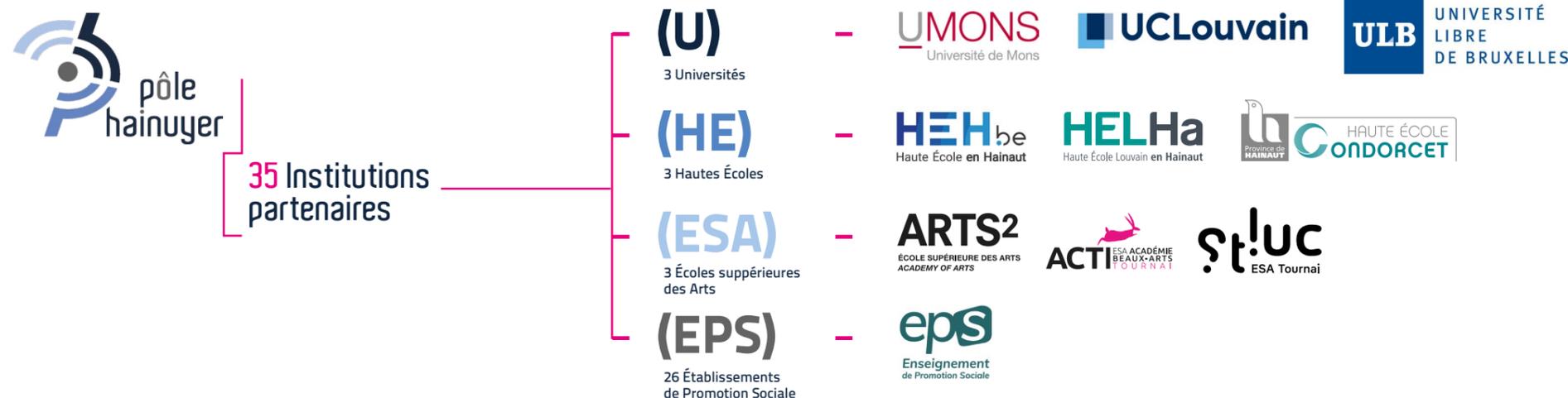
Le Pôle hainuyer constitue un lieu de concertation et de dialogue entre les institutions partenaires, dont la principale mission est de promouvoir et de soutenir les collaborations entre ces dernières, et de les inciter à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants. Sur le territoire qu'il couvre, il propose, à ce titre, près de 550 formations initiales et continues (du Bachelier professionnalisant au Doctorat) se rattachant à 20 domaines d'études. 35.000 étudiants sont, en outre, actuellement inscrits au sein des institutions qu'il regroupe.

Il se compose, plus précisément, de 35 établissements d'Enseignement supérieur, dont la liste est reprise en Annexe 1, soit 3 Universités, 3 Hautes Ecoles, 3 Ecoles supérieures des Arts et 26 Etablissements de Promotion sociale.

Il présente, par ailleurs, la particularité d'avoir été précédé par le RHESU (Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire) ainsi que par le Pôle hainuyer historique, regroupant tous deux une partie des acteurs qui le constituent aujourd'hui.

En effet, dès 2002, le RHESU fédérait déjà plusieurs institutions provenant principalement du réseau organisé par la Communauté française et du réseau officiel subventionné. En 2009, celui-ci s'est mué en Pôle hainuyer « historique », poursuivant une intention d'ouverture au pluralisme, et la volonté d'y accueillir d'autres acteurs régionaux émanant du réseau libre subventionné. Cet élargissement n'a cependant pu se concrétiser durant ses cinq années d'existence. L'une des plus-values incontestables apportées par le décret Paysage est, dès lors, d'avoir donné au Pôle hainuyer une assise décrétable étendue prônant l'ouverture et la participation de toutes les institutions concernées au Pôle académique territorial.

Le présent rapport d'activités débute par une présentation des instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer, et, plus spécifiquement, de son Assemblée générale, de son Conseil d'administration, de ses six Commissions/Chambre thématiques et de sa Cellule administrative. Il aborde ensuite les projets transversaux initiés en 2019 par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer et coordonnés par la Cellule administrative. Il se poursuit par un approfondissement de la composition de chacune des Commissions/Chambre thématiques, ainsi que de leurs missions, de leurs réalisations et de leurs perspectives.



Les instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer

La présidence du Pôle hainuyer est assurée par M. Philippe DUBOIS, Recteur de l'UMONS (Université de Mons), et M. Philippe DECLERCQ, Directeur-Président de la HELHa (Haute Ecole Louvain en Hainaut). M. Philippe DUBOIS est également l'Administrateur délégué à la gestion journalière. Le Pôle hainuyer est composé d'une Assemblée générale (AG) et d'un Conseil d'administration (CA), assisté par son Bureau. Les Commissions/Chambre thématiques, soutenues par la Cellule administrative, sont chargées de l'opérationnalisation de ses actions.

/ L'Assemblée générale

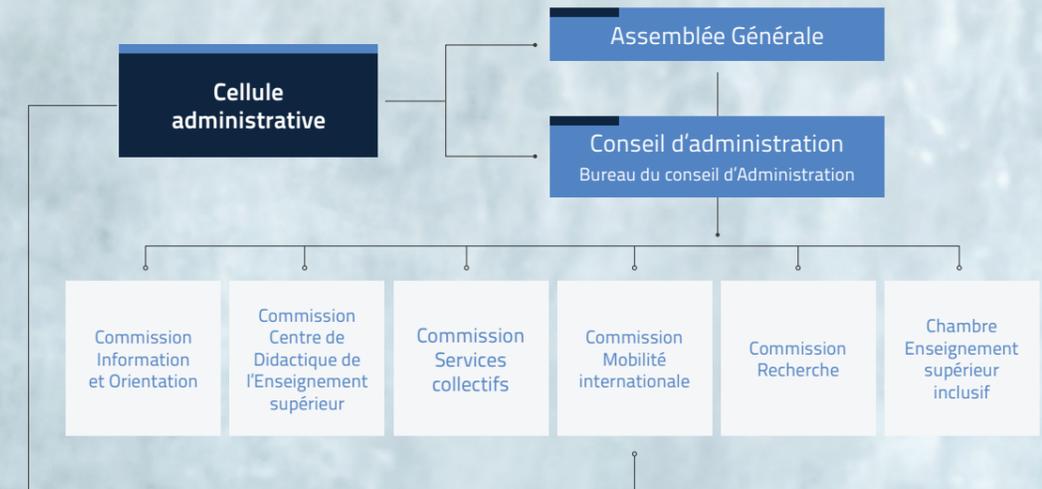
L'Assemblée générale du Pôle hainuyer est composée des membres représentant les institutions partenaires. Elle est seule compétente pour toute modification des statuts de l'association. Ces derniers définissent, notamment, la mise en œuvre des missions de l'ASBL, son mode de fonctionnement, son siège social ou encore les compétences, la composition, le mode de désignation de ses membres, et le mode de fonctionnement de son Conseil d'administration. La liste des établissements membres de l'AG constituante du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 4 avril 2019 est reprise en annexe 2.

/ Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer gère l'association et est composé des membres issus des établissements membres. Chaque forme d'enseignement y est représentée, ainsi que les différentes catégories de la communauté académique, dont au moins 20% de représentants du personnel et au moins 20% d'étudiants. Il est assisté par le Bureau du Conseil d'administration. La liste des membres du CA du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 1er janvier 2021 est reprise en annexe 3.



Les instances décisionnelles et de coordination du pôle hainuyer



/ La Cellule administrative

La Cellule administrative assure le suivi administratif des dossiers du Pôle hainuyer. Elle gère le suivi administratif des décisions des organes décisionnels de l'association, travaille en étroite collaboration avec les Coprésidents et Présidents des Commissions/Chambre, participe aux réunions de celles-ci et en assure le secrétariat, soutient le travail des Commissions/Chambre et coordonne les actions développées en leur sein. Elle peut se voir confier des tâches spécifiques par le Bureau ou le Conseil d'administration.

/ Les Commissions/Chambre thématiques

Le Pôle hainuyer a défini un plan stratégique précisant, pour plusieurs thématiques spécifiques, des objectifs à poursuivre et le type d'actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Les Commissions/Chambre proposent au Conseil d'administration des plans d'action annuels sur base des orientations stratégiques qu'il a définies. Elles mettent en œuvre les décisions du Conseil d'administration ainsi que les missions que celui-ci leur a explicitement confiées.

Concrètement, 6 Commissions/Chambre sont constituées :

- la Commission « Information et Orientation » ;
- la Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur » ;
- la Commission « Services collectifs » ;
- la Commission « Mobilité internationale » ;
- la Commission « Recherche » ;
- la Chambre « Enseignement supérieur inclusif ».

La Commission

« Information et Orientation »

/ Composition

La Commission « Information et Orientation » du Pôle hainuyer, dénommée « CIO », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidentes, représentant chacune une forme d'enseignement différente : Mme Angy Geerts, Conseillère du Recteur à l'information et à la communication et Chargée de cours en communication et en marketing à l'Université de Mons (UMONS) et Mme Sandrine DUPLICY, Directrice de la Communication à la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

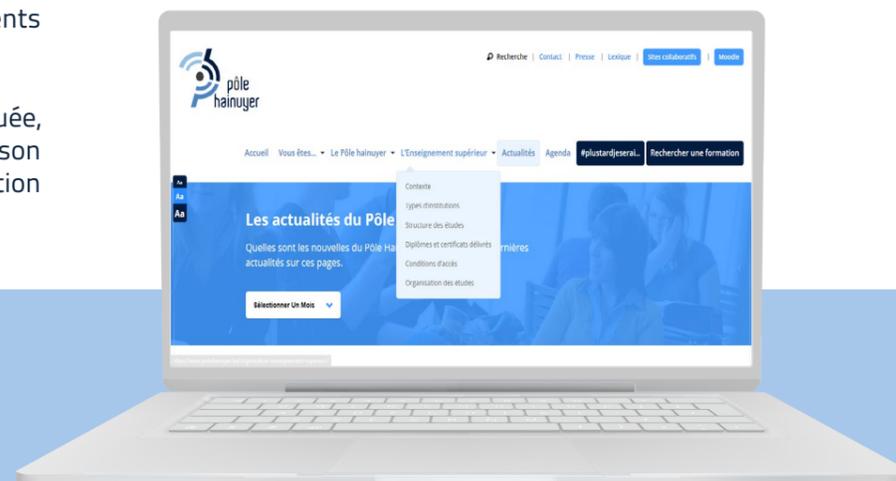
La composition de la CIO du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2021 est reprise en annexe n°4.

/ Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente les missions de la CIO, ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer inscrit ses actions d'information et d'orientation dans une dynamique d'amélioration (par rapport à la situation prévalant avant sa création) et de perfectionnement continu des services rendus aux futurs étudiants ainsi qu'aux étudiants. Il recherche, à cette fin, de nouvelles stratégies assurant, pour ces publics, la meilleure lisibilité possible de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CIO a détaillé son action et a, pour ce faire, actualisé son plan d'action annuel, approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 22 avril 2021.



/ Réalisations

En 2021, la Commission a développé différentes actions.

Actualisation du site web du Pôle hainuyer

Lancé officiellement en mai 2016, le site web du Pôle hainuyer, disponible en versions desktop et mobile, comprend une présentation du paysage de l'Enseignement supérieur et de l'organisation académique des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il consacre une place privilégiée au moteur de recherche répertoriant les 650 formations organisées dans le Hainaut dans 21 domaines d'études supérieures.

Pour chaque formation reprise, le moteur de recherche renvoie vers les informations complètes sur les sites web des institutions.

Le site web met également en évidence les actualités et les événements du Pôle hainuyer.

De manière générale, le site web du Pôle privilégie la redirection vers les sites web et les personnes-ressources des institutions partenaires.

▪ Mise à jour

Conformément au plan d'action approuvé en 2016, les institutions partenaires du Pôle hainuyer ont exprimé le souhait d'une synchronisation des données avec les informations reçues par l'ARES, ceci avec l'objectif d'éviter les validations multiples des bases de données de formation.

A cette fin, en 2020, le Pôle hainuyer a coordonné la synchronisation technique des données de son moteur de recherche répertoriant l'offre de formation en Hainaut avec les webservices de l'ARES. Deux synchronisations annuelles sont prévues, l'une en juin et l'autre fin septembre.

Outre le moteur de recherche présenté, le site web constitue également une vitrine pour l'ensemble des activités des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer et recense les personnes-ressources des institutions partenaires pour les thématiques visées.

C'est dans ce contexte que ces différentes Commissions/Chambre sont sollicitées annuellement pour l'actualisation des informations reprises sur le site internet.

▪ Plus-value

Le site web centralise l'offre de formation en Hainaut, toutes formes d'enseignement (Universités, Haute Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Etablissements de Promotion sociale) et tous types de formation confondus (formation initiale ou continue ; en horaire de jour, décalé ou adapté). Il apporte également une aide à l'information aux élèves du secondaire, étudiants du supérieur et adultes qui souhaitent entamer, poursuivre ou reprendre des études supérieures en Hainaut.

Brochure « horaire décalé » du Pôle hainuyer

En 2017, la Commission « Information et Orientation » a instruit le dossier relatif à la conception d'une brochure intégrant l'ensemble des formations organisées en horaire décalé en Hainaut et offertes par les institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ainsi, au départ de la réflexion, un positionnement par type d'horaire a été adopté. Cette option permet une lisibilité plus grande de l'offre, rend aisé le renvoi à un autre support ou au site web pour la consultation des formations en horaire de jour, et évite la confusion autour de la définition de la formation continue, propre à chacune des institutions.

L'intérêt de cette brochure réside dans la réalisation d'un support de diffusion intégrant l'ensemble de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale en Hainaut.

La brochure a été imprimée en 6000 exemplaires en 2017 et mise à la disposition des institutions partenaires. Celle-ci a également été publiée sur le site web du Pôle hainuyer.

La Commission « Information et Orientation », tenant compte de la situation sanitaire, de la synthèse des retours relatifs à l'utilisation de la brochure et des stocks encore disponibles, a pris la décision d'utiliser les stocks actuels encore à disposition et de réaliser une plaquette renvoyant vers le moteur de recherche du site web du Pôle hainuyer.

Dispositif en ligne #plustardjeserai...

▪ Contexte

Les deux premières éditions de la journée métiers #plustardjeserai..., destinées aux élèves du 3e degré de l'Enseignement secondaire de la région de Charleroi, se sont respectivement tenues en 2018 et en 2019 à Charleroi. Elles ont rassemblé plus d'un demi-millier d'élèves de 5e et 6e de l'Enseignement secondaire.

Ce projet regroupe trois partenaires : le Pôle hainuyer, l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Cité des Métiers de Charleroi.

Cette organisation s'inscrit dans le cadre des missions inhérentes au Pôle hainuyer et de la décision du Conseil d'administration du Pôle hainuyer de consolider ses liens avec l'Université Ouverte (SCES) à Charleroi.

En effet, conformément au Plan stratégique du Pôle hainuyer adopté par le Conseil d'administration le 20 mai 2014, l'objectif de la



Commission « Information et Orientation » est « de donner, aux futurs étudiants et aux étudiants, une meilleure lisibilité de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres ». Ainsi, il entre dans ses missions de développer des actions d'information spécifiques, mais il serait opportun que celles-ci se différencient, par la forme adoptée, des salons généralistes (de type SIEP) déjà organisés à plusieurs reprises en cours d'année, et qu'elles soient non concurrentes avec les actions des institutions et les actions d'information concertées au niveau de l'ARES.

▪ Dispositif en ligne

Face au contexte sanitaire, le Conseil d'administration du Pôle hainuyer, lors de sa séance du 25 mai 2020, a mandaté la Commission « Information Orientation » afin d'élaborer un dispositif en ligne, complémentaire au présentiel; ce dispositif devant être conçu en intégrant une utilisation à plus long terme.

Le cahier des charges global du projet a été élaboré, dans le cadre d'un marché public en procédure négociée sans publicité. Après analyse des offres reçues, le marché a été attribué à Reaklab en date du 29 janvier 2021. Concrètement, en 2021, l'accent a été mis sur l'opérationnalisation du projet.

Ainsi, le Pôle hainuyer a développé un dispositif en ligne d'information sur les métiers débouchant des formations du supérieur, appelé #plustardjeserai..., et accessible, depuis le 9 novembre 2021, via les liens suivants :

- <https://www.polehainuyer.be/plustardjeserai/>
- <http://ptjs.be/>
- <http://plustardjeserai.be/>

Ce dispositif est disponible sur le site web du pôle hainuyer, sans authentification, pour toute personne intéressée par les métiers auxquels mènent les études supérieures ; les élèves du 3e degré de l'Enseignement secondaire en représentent toutefois la cible privilégiée.

Un courrier informatif relatif à la mise en ligne du dispositif #plustardjeserai... a été envoyé aux directions des écoles secondaires de la région de Charleroi, accompagné d'un visuel sous format carte postale, destiné à tous les élèves du 3e degré.

Plus précisément, il s'agit de pages web intégrées au site web du Pôle hainuyer qui reprennent, sous différentes capsules vidéo :

- une présentation du paysage de l'Enseignement supérieur ;
- une présentation de cadrage de 11 catégories de métiers (arts, enseignement et éducation, médical, paramédical, sciences, sciences appliquées, langues lettres et communication, informatique, économie et gestion, droit, social) ;
- ainsi que, dans cette première version, 33 témoignages de professionnels issus des dites catégories.

La communication sur les réseaux sociaux a été lancée le 30 novembre 2021. Elle s'est déroulée de manière coordonnée et uniforme entre les partenaires, sur base d'un texte et de visuels communs validés par la Commission « Information et Orientation ».

Début 2022, la communication sera adressée à l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire du territoire hainuyer. La Commission « Information et Orientation » travaillera également à l'élaboration des 22 capsules vidéo complémentaires « témoignages de professionnels ».

Projet FSE DIORES - Création de dispositifs et d'outils d'orientation pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur

■ Présentation

Le projet DIORES, cofinancé par l'Agence Fonds social européen (FSE), s'inscrit dans le dispositif unique multipartenarial d'orientation tout au long de la vie, proposé par le Gouvernement wallon et la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Plan Marshall 4.0 et structuré autour des trois Cités des Métiers wallonnes et de leurs « Centres Associés » (CEFO - Carrefour Emploi Formation Orientation). Ce dispositif a été créé dans le but d'informer, d'optimiser l'orientation, de mutualiser et d'articuler les expertises.

Dans les Cités des Métiers, dédiées à l'Information et l'Orientation tout au long de la vie, où se côtoient différents acteurs de la Formation, de l'Enseignement, de l'Insertion Professionnelle et de l'Orientation, il était important que l'Enseignement Supérieur soit également représenté.

Le projet DIORES intervient dans ce cadre en mettant à disposition des ressources pour le traitement des demandes d'information et de conseil à propos de l'Enseignement supérieur. D'une part, le projet consiste à ajouter, parmi les opérateurs des Cités des Métiers et des CEFO, des personnes-ressources spécialistes des questions relatives à l'Enseignement supérieur qui, grâce à la collaboration des institutions, contribueront à mettre à disposition une information de qualité sur l'Enseignement supérieur et un accompagnement pour ceux qui en ont besoin.

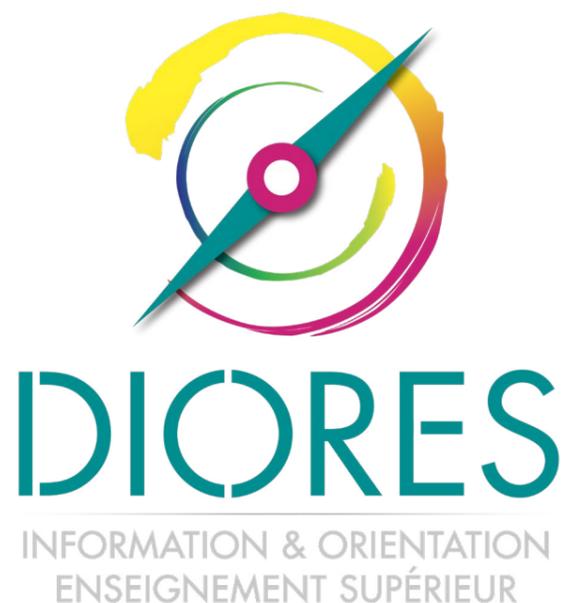
D'autre part, le but du projet est également de créer un réseau collaboratif multipartenarial réunissant les acteurs professionnels de l'Orientation et de l'Information issus du monde de l'Emploi et de l'Enseignement et leur permettre d'échanger sur leurs méthodes et leurs outils et de développer des synergies, dans une logique de partenariat et de collaboration.

■ Réalisations

Entretiens programmés d'information et d'orientation

Les entretiens d'information et d'orientation sont programmés et habituellement assurés par la Conseillère DIORES, au sein des quatre CEFO situés sur le territoire du Hainaut et à la Cité des Métiers de Charleroi. Ils ont pour vocation d'accompagner gratuitement tous les citoyens dans l'élaboration de leur projet scolaire, académique et professionnel. Le contexte sanitaire qui s'est prolongé en 2021 a conduit à les maintenir à distance.

Miti, la plateforme de conseil en ligne des Cités des Métiers wallonnes à laquelle DIORES s'est associée, continue à se développer. Multi-thématiques et multiopérateurs, elle permet de répondre en instantané via chat, aux questions que se posent les citoyens sur l'Enseignement Supérieur (conseillers DIORES) mais divers autres conseillers y prennent part pour répondre sur l'Enseignement Obligatoire, la Promotion Sociale, la Création d'Activités... La plateforme est ouverte tous les jours de 9h00 à 12h00 et accessible via www.miti.be.



Adaptation des actions collectives en ligne

Afin de continuer à accompagner au mieux les citoyens tout au long de leur vie pendant la crise sanitaire, DIORES a poursuivi ses actions en version digitale.

Séance d'information virtuelle sur les métiers à destination du public

DIORES a poursuivi sa collaboration avec la Cité des Métiers de Charleroi et les CEFO dans le cadre des séances d'information thématiques dédiées à certains métiers en pénurie (enseignant.e, infirmier.ère, métiers du numérique...) en apportant des informations sur les études supérieures.

Escape game

En 2021, DIORES a mis en place un atelier interactif ludique : l'escape game « Panique dans l'auditoire, zoom sur l'enseignement supérieur ! » Cette activité a pour objectif, au travers d'une activité préparatoire composée de défis et énigmes suivie d'un échange en groupe, de sensibiliser les participants et leur faire découvrir l'enseignement supérieur, ses spécificités et les différents types et domaines d'études de manière ludique. Elle a eu lieu à 6 reprises.

Ateliers de sensibilisation et de connaissance de soi

Les ateliers proposés par DIORES ont pour but de sensibiliser, de manière interactive, sur diverses thématiques ayant trait à l'orientation (les tests d'orientation en ligne, les influences parentales dans le processus d'orientation...).

L'atelier « Tests d'orientation en ligne : le vrai du faux » a été animé en ligne pour la Cité des Métiers de Charleroi, le 9 mars 2021, dans le cadre d'un CDMCafé à destination des professionnels de l'orientation et en version digitale pour les usagers à 4 reprises au cours de l'année. L'atelier « Comment aider mon ado à s'orienter ? » à destination des parents a été animé en ligne à 10 reprises.

Les ateliers de connaissance de soi amènent les participants, au travers de différentes activités individuelles et collectives, à prendre conscience de leurs traits de personnalité et à identifier leurs valeurs et intérêts professionnels pour envisager des parcours de formation ou une reprise d'études. L'atelier « Mieux se connaître pour choisir ses études » à destination des jeunes a eu lieu en ligne pour la Cité des Métiers de Charleroi le 22 juin 2021 dans le cadre d'un CDMCafé pour les professionnels de l'orientation et en version digitale à onze reprises. L'atelier « Mieux se connaître avant une reprise d'études » à destination des adultes a été animé en ligne à 5 reprises durant l'année 2021.

Séances d'information virtuelles sur l'Enseignement Supérieur à destination du public

La séance d'information « Zoom sur l'enseignement supérieur » est une action dont le contenu a été élaboré sur base d'informations recueillies auprès des Pôles académiques et leurs institutions partenaires. Elle renseigne les participants sur l'organisation académique des études et sur les spécificités de l'enseignement supérieur. En 2021, cette séance d'information a été exclusivement animée au sein des écoles secondaires en ayant fait la demande.

Séance d'information « Comprendre les dessous de la réorientation »

Il s'agit d'une action permettant de faire le point sur les raisons de ses premiers choix, d'établir un premier bilan de l'année en cours et d'être outillé pour réfléchir à ses projets. Plus particulièrement, les dispositifs de réorientation mis en place dans les pôles académiques, tels que la formation « Je rebondis », sont promus. Cette séance d'information a été animée en ligne, le 02 février 2021.

▪ Perspectives

Depuis janvier 2020, des réflexions sont menées au sein du Comité de pilotage de DIORES et du Pôle hainuyer pour envisager l'avenir du projet, notamment dans le cadre de l'appel FSE+ 2021-2027.

Le Pôle hainuyer, sur demande du Comité de pilotage du projet DIORES, a émis un avis sur l'identification des acquis et des pistes d'amélioration du projet, de manière à ce qu'il puisse être pris en compte dans le cadre d'un éventuel futur projet. Cet avis a été validé par le Conseil d'administration en sa séance du 1er juillet 2021.

/ Perspectives

La Commission « Information et Orientation » se concentrera sur la finalisation et la communication du dispositif en ligne #plustardjeserai..., ainsi que sur l'articulation de celui-ci avec un événement en présentiel abouti pour 2023.

Le plan d'action reprend également plusieurs éléments relatifs au site web du Pôle hainuyer, à savoir sa mise à jour et la poursuite de sa mise en conformité avec le RGPD et les normes d'accessibilité.

Il prévoit enfin une analyse sur l'utilisation de la brochure horaire décalé et de sa réédition, en privilégiant la réalisation d'une plaquette redirigeant vers le moteur de recherche du site web du Pôle hainuyer.



La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur »

/ Composition

La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur » du Pôle hainuyer, dénommée, ci-après, Commission « CDS », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission « CDS » est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : M. Marc Demeuse, Professeur et Vice-Recteur à l'Enseignement, la Qualité et la Formation continue à l'Université de Mons (UMONS), et Mme Pascale Hogue, représentante effective des établissements de promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement (EPS WBE). Un bureau de Commission se réunit également en amont de chaque réunion de commission.

Celui-ci est composé des deux coprésidents auxquels s'ajoutent M. David Franzini, représentant effectif de l'UCLouvain, M. Vincent Cappeliez, représentant effectif de la HELHa comme représentant des Hautes écoles et M. Romain Cobut, représentant effectif de ACT comme représentant des Écoles supérieures des Arts.

Le Bureau de la Commission a pour missions :

- de faciliter le suivi des projets ;
- de permettre à la Cellule administrative d'être davantage impliquée dans l'élaboration et l'opérationnalisation des actions ;
- d'évoquer les questions institutionnelles en amont des réunions de Commission.

La composition de la Commission « CDS » en date du 31 décembre 2021 est reprise en annexe n°4.

/ Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la Commission « CDS » ainsi que ses objectifs stratégiques. Il précise que le Pôle hainuyer contribue au maintien et au développement de l'excellence pédagogique au sein des institutions partenaires. Il contribue à la coordination de l'offre de services au sein des divers sites des établissements membres, prioritairement en ce qui concerne la charnière secondaire-supérieur.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission « CDS » a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'action annuel au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 27 mai 2021.

/ Réalisations

En 2021, la Commission « CDS » a développé différentes actions.

Formation « Je rebondis »

La Commission « CDS » a œuvré à la définition et à la mise en œuvre de la septième édition de la formation « Je rebondis ». Cette dernière vise à organiser, à destination des étudiants inscrits en Bloc 1 du Bachelier auprès d'une institution d'enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer ou domiciliés sur le territoire de la province de Hainaut, un programme d'activités leur permettant, au terme du premier quadrimestre, de renforcer certains prérequis disciplinaires et méthodologiques préalables à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et de faire le point sur leur projet d'études supérieures afin qu'ils puissent mieux rebondir.



**Formation
Je rebondis**

À DISTANCE

01.03 > 21.05 | 2021

Programme & inscriptions
www.polehainuyer.be

Etudiant de BAC1, les études que tu as choisies ne te conviennent pas et tu as décidé **d'interrompre ton cursus actuel?** Rebondis et prends un **nouveau départ!** Au programme : remise à niveau et mise au point sur ton projet personnel (suivi individualisé et ateliers collectifs).



Plus précisément, la formation se compose d'un volet de « remise à niveau » et d'un volet de « mise au point sur le projet personnel ». Le premier volet, développé en partenariat avec les Établissements de Promotion sociale membres du Pôle hainuyer, comporte 200 périodes d'enseignement réparties sur quatre modules (français, anglais, méthodologie du travail étudiant et éléments de statistiques).. Le second volet, pris en charge par les acteurs compétents des services d'aide à la réussite, des services d'orientation et de réorientation ou des services équivalents des institutions partenaires du Pôle hainuyer, se compose d'un dispositif de suivi individualisé et collectif des étudiants.

D'une durée de dix semaines, la formation « Je rebondis » a débuté le 1er mars et s'est achevée le 21 mai 2021. Compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, les activités de « remise à niveau » ainsi que celles du volet de « mise au point sur le projet personnel » se sont déroulées en ligne sur la plateforme Moodle du Pôle hainuyer développée, notamment, pour la formation. 45 étudiants ont suivi la formation jusqu'à son terme. 36 d'entre eux ont obtenu une attestation de participation.

À l'issue de la formation, les étudiants ont été invités à compléter un questionnaire de satisfaction afin de permettre à la Commission de mener une réflexion sur les modalités organisationnelles des futures éditions.

Une évaluation menée avec tous les acteurs impliqués dans la formation (enseignants, référents institutionnels en charge du volet « mise au point sur le projet personnel », étudiants ayant achevé la formation, étudiants ayant abandonné la formation, membres de la Commission « CDS » et membres du Conseil d'administration du Pôle hainuyer) a été menée et a conduit à la définition des modalités organisationnelles de sa huitième édition.

Webinaires à destination des enseignants

Durant cette année 2021, la Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur » a continué l'organisation de webinaires à destination des enseignants des établissements partenaires, projet entamé en 2020. Ainsi, 2 webinaires ont été organisés :

1. « Prise de notes individuelles ou collaboratives et outils inclusifs » (le lecteur immersif au travers de Microsoft Teams, Microsoft Forms, Microsoft Word, OneNote et du navigateur Edge ainsi que le sous-titrage en temps réel et traduction avec Microsoft Translator) »

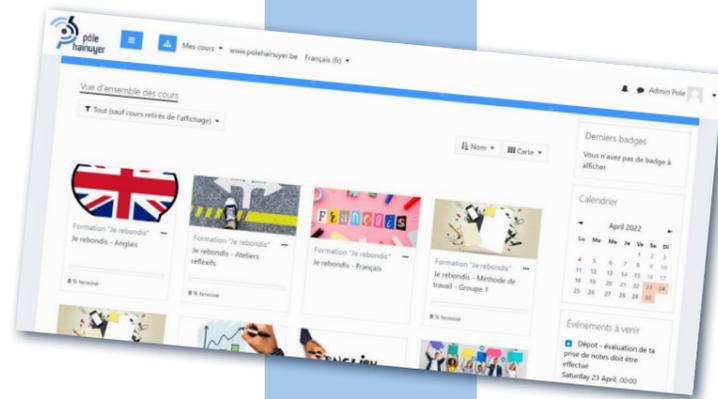
> le 5 février 2021 en collaboration avec Microsoft Education Belgique.

Ce webinaire a réuni une quarantaine de participants des différentes institutions du Pôle hainuyer.

2. « Activités dynamiques en ligne »

> le 17 mars 2021 en collaboration avec le Louvain Learning Lab de l'UCLouvain et la Cellule d'Accompagnement Pédagogique de la HELHa.

Ce webinaire a réuni une vingtaine de participants des différentes institutions du Pôle hainuyer.



Réflexion sur la transition secondaire-supérieur

Conformément aux articles 53 et 149 du Décret Paysage, le Pôle hainuyer, sous la coordination de la Commission « CDS », coordonne des activités susceptibles de favoriser le passage entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur et met en œuvre des activités de préparation aux études supérieures. Parmi ces activités, nous pouvons citer l'événement métiers #plustardjeserai... qui vise à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels mènent les formations de l'enseignement supérieur.

S'intègre également dans le cadre de ces activités, le projet de cours préparatoires en sciences humaines et sociales. Celui-ci vise à organiser, à destination des élèves de fin de secondaire, un programme d'activités leur permettant de renforcer certains prérequis disciplinaires jugés utiles pour réussir une formation dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les formations du supérieur concernées par le programme ont été identifiées par les institutions. Plus concrètement, la formation se compose de trois modules : « numératie » – axé sur certains prérequis jugés utiles pour réussir les cours de statistiques (dispensés en sciences humaines et sociales) ; « anglais » – axé sur les compétences de lecture et de compréhension de textes en anglais ; « communication » – axé sur la communication orale et écrite.

Au cours de l'année académique 2020-2021, la Commission a œuvré à la définition de la première édition de la formation dont la mise en œuvre est prévue pour le deuxième quadrimestre de l'année académique 2021-2022.

En outre, la Commission « CDS » a initié un travail de réflexion autour de l'élaboration d'un dispositif de tutorat visant à sensibiliser les élèves de fin de secondaire originaires du Hainaut aux études supérieures.



Dans ce cadre, une revue de la littérature sur la question de la transition secondaire-supérieur et dututorataétéréalisée parla Cellule administrative du Pôle hainuyer, en collaboration avec un comité d'experts constitué par la Commission «CDS». Cette revue vise, dans un premier temps, à présenter quelques interventions des institutions d'enseignement supérieur relatives à la transition secondaire-supérieur et les facteurs de réussite sur lesquels celles-ci tentent d'agir.

Dans un second temps, elle montre la pertinence de mettre en place un dispositif de tutorat pour agir sur les facteurs de réussite liés à la phase de préparation aux études supérieures. Sur la base de ce travail, la Commission a œuvré à la définition d'une formule de tutorat qui aura pour objectif de faire découvrir l'enseignement supérieur aux élèves de fin secondaire, en s'appuyant sur des témoignages d'étudiants du supérieur.

La Commission a également chargé un groupe de travail, composé de représentants des institutions partenaires, de définir les aspects opérationnels du projet.

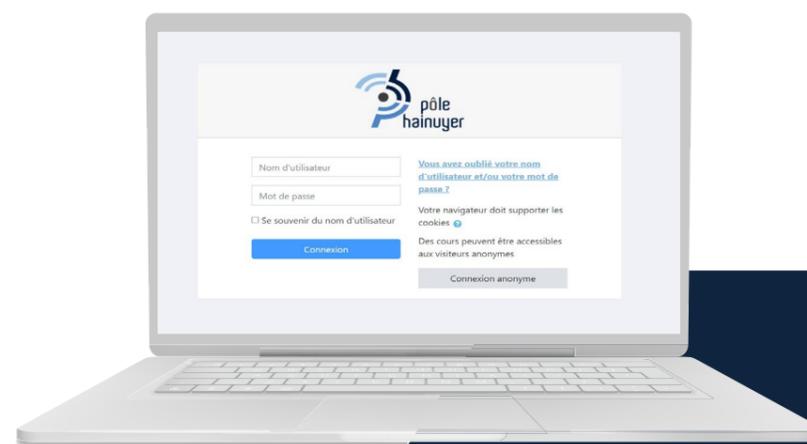
Ces activités de sensibilisation et de préparation aux études supérieures poursuivent l'objectif de répondre, d'une part, à la situation particulière du Hainaut qui présente, aujourd'hui, les taux de participation à l'enseignement supérieur les plus bas de Wallonie ; et, d'autre part, de faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur qui représente une étape complexe dans le parcours académique d'un jeune. Les changements qu'elle implique requièrent, en effet, une adaptation personnelle substantielle, et constituent un facteur explicatif des taux d'échecs relevés pour les étudiants inscrits pour la première fois au premier bloc annuel dans les programmes de l'enseignement supérieur.

Une convention fixant les dispositifs, les modalités d'organisation et le budget prévisionnel du dispositif en ligne #plustardjeserai..., programme de cours préparatoires en sciences humaines ainsi que du dispositif de « tutorat » a été élaborée et permet de justifier la subvention complémentaire accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles au Pôle hainuyer.

Développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne

La situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 début 2020 a mis en évidence, pour le Pôle hainuyer, toute l'importance de se doter d'une plateforme d'apprentissage en ligne permettant de combiner des dispositifs en présentiel et en distanciel. Un tel outil permet en effet au Pôle hainuyer de disposer de sa propre plateforme et d'éviter de recourir, ponctuellement, à la plateforme d'une institution en particulier. Pour la Commission « CDS », cette plateforme sera particulièrement utile dans le cadre de la formation « Je rebondis » et du projet de cours préparatoires en sciences humaines et sociales. Elle pourra, à terme et après évaluation par la Commission, accueillir d'autres dispositifs.

Afin de développer ce projet, un inventaire des plateformes utilisées au sein des institutions partenaires a été réalisé. Sur cette base, la Cellule administrative a rédigé un cahier des charges qui a ensuite été validé par le Conseil d'Administration du Pôle hainuyer le 25 novembre 2020. Après l'appel d'offre et l'analyse des propositions, la Commission a décidé de mettre en œuvre la plateforme Moodle. La mise en place de cette plateforme a été réalisée début 2021 afin, notamment, de le rendre opérationnel pour la formation « Je rebondis ». La formation, qui a débuté en mars 2021, a ainsi pu être organisée complètement en distanciel en s'appuyant sur la plateforme tant pour les cours de remise à niveau que pour les ateliers réflexifs.



/ Perspectives

Le plan d'action de la Commission « CDS » prévoit de continuer à organiser annuellement la formation « Je rebondis » et le Forum pédagogique du Pôle hainuyer. De nouveaux webinaires à destination des enseignants seront également organisés.

Au cours de l'année académique 2021-2022, la Commission « CDS » veillera à la coordination des activités susceptibles de favoriser le passage entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur et mettra en œuvre des activités de préparation aux études supérieures prévues par la convention justifiant la subvention complémentaire de 100.000 € accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles au Pôle hainuyer :

- le renforcement du dispositif en ligne #plustardjeserai... visant à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels mènent les formations de l'enseignement supérieur ;
- l'organisation de la première édition des cours préparatoires en sciences humaines et sociales, à Mons ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement par les pairs, un tutorat, visant à faire découvrir l'enseignement supérieur aux élèves de secondaire, à partir de témoignages d'étudiants du supérieur.

De plus, la Commission « CDS » évaluera, de manière globale et longitudinale, la formation « Je rebondis », et ce, en poursuivant l'objectif de faire évoluer, si nécessaire, le dispositif existant. La Commission « CDS » assurera une évaluation de la plateforme Moodle et de son utilisation.

Par ailleurs, la Commission « CDS » organisera son 5e Forum pédagogique si les conditions sanitaires le permettent. Celui-ci, initialement prévu le 28 avril 2020, mais reporté en raison de l'épidémie de COVID-19, abordera la thématique de la maîtrise de la langue et de la réussite. Par ailleurs, une évaluation de l'événement sera réalisée afin de dégager des perspectives pour les prochaines éditions.

La Commission a également décidé de relancer l'organisation de webinaires à destination des enseignants au cours de l'année 2022.

La Commission « Services collectifs »

/ Composition

La Commission « Services collectifs » du Pôle hainuyer, dénommée «CSC», est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par une Présidente, Mme Joëlle TIMANT, directrice des affaires étudiantes de l'Université de Mons (UMONS).

La composition de la CSC du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2021 est reprise en annexe n°4.

La Commission a également mis en place, pour les sujets qui le nécessitent, des groupes de travail à savoir :

- un groupe de travail « logements »
- un groupe de travail « bibliothèques »
- un groupe de travail « sport »
- un groupe de travail « développement durable »

> Chaque groupe de travail est présidé par un membre de la Commission.

Des groupes de contacts ont également été créés à savoir :

- un groupe « culture »
- un groupe « politique sociale »
- un groupe « restaurants »

/ Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la CSC ainsi que ses objectifs stratégiques. Il précise que le Pôle hainuyer entend faciliter graduellement l'accès du plus grand nombre au plus large éventail de services initialement offerts par les institutions partenaires à leurs propres membres. À cet effet, les institutions partenaires travaillent au sein du Pôle hainuyer à l'élargissement du périmètre des bénéficiaires de leurs services. Il mentionne également que les éléments opérationnels seront mis en œuvre par les institutions partenaires dans le respect de leurs procédures spécifiques et sans préjudice pour leurs propres membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CSC a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'action annuel au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 22 avril 2021.

/ Réalisations

En 2021, la Commission « Services collectifs » a développé différentes actions.

Bibliothèques

En 2015, la Commission a réalisé un répertoire – disponible sur le site web du Pôle hainuyer – des bibliothèques situées en Hainaut, des institutions membres du Pôle hainuyer et a ensuite élaboré une convention précisant, pour les membres du personnel et les étudiants du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer situées en Hainaut ainsi que les modalités de consultation et de prêt des documents. Annuellement, une actualisation de l'inventaire des bibliothèques et une évaluation de cette convention sont opérées.



Logements

Une convention « logements » a été approuvée lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2016, elle permet à chaque institution, si elle le souhaite, et selon ses modalités et conditions propres, de proposer à la location des logements dont elle assure la gestion à des étudiants ou des membres du personnel des établissements partenaires. Les inventaires en matière de logements ont été mis à jour, comme prévu par la convention. Une évaluation de la convention a été réalisée et permet de mettre en évidence son bon fonctionnement grâce à la mise en location d'une cinquantaine de logements dans le cadre de cette convention.

Accès aux infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives

Après avoir réalisé un inventaire des infrastructures sportives des institutions partenaires du Pôle hainuyer, le Conseil d'administration, en sa séance du 29 mai 2017, a approuvé une convention portant sur l'accès aux « infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives ». Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser, pour les membres du personnel et les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux infrastructures sportives, situées en Hainaut, des institutions du Pôle hainuyer ainsi que les modalités de participation aux activités physiques et sportives, organisées en Hainaut, par les institutions partenaires. Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.

Tableau des activités sportives

Le groupe de travail « sport » de la Commission « Services collectifs » réalise, pour chaque quadrimestre, un inventaire sous forme de tableaux reprenant les activités sportives organisées au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer pouvant être ouvertes aux étudiants d'autres institutions du Pôle hainuyer. En raison de la crise sanitaire, cette liste des activités sportives organisées à Mons, à Charleroi et à Tournai n'a pas pu être réalisée. Habituellement, elle est disponible sur le site web du Pôle hainuyer et sur les pages « sport » des institutions partenaires.

Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.

Organisation d'un tournoi de mini foot

L'édition 2021 de la CHAMPÔLE'S LEAGUE, à l'initiative de la Commission « Services collectifs » du Pôle hainuyer, a été annulée en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, la CSC prévoit de l'organiser en 2022.



Accès aux infrastructures et aux activités culturelles

Après avoir réalisé un inventaire des infrastructures culturelles des institutions partenaires du Pôle hainuyer, le Conseil d'administration, en sa séance du 29 mai 2017, a approuvé une convention portant sur l'accès aux infrastructures et aux activités culturelles. Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser, pour les membres du personnel et les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux infrastructures culturelles, situées en Hainaut, des institutions du Pôle hainuyer ainsi que les modalités de participation aux activités culturelles organisées en Hainaut, par les institutions partenaires. Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.

Events Guide

Fin 2016, la Commission Services collectifs a mis en place un comité de rédaction pour mener la réalisation du guide à destination des étudiants organisateurs d'événements. L'« Events Guide » a été finalisé et mis en page dans le respect de la ligne graphique du pôle. Ce guide est téléchargeable sur le site web du Pôle hainuyer et disponible sous format papier au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

La Commission Services collectifs réalise une mise à jour quand cela est nécessaire.



Student Food Service

Au cours du premier quadrimestre 2021, à la demande du CA du Pôle hainuyer, les institutions du Pôle ont développé un système de distribution de paniers solidaires à destination des étudiants qui ont subi une baisse de revenu en raison de la crise sanitaire, par exemple à la suite de la perte de leur job étudiant.

La volonté du pôle a été d'apporter une réponse à une demande urgente et cruciale des étudiants. Ce projet a été mis en place dans un contexte d'urgence, en commençant par une phase « pilote » sur la ville de Mons et en proposant ensuite un développement pour les villes de Tournai et de Charleroi.

Le contenu des paniers solidaires était variable et dépendait des dons de la Banque alimentaire. Il s'agissait de denrées sèches qui respectent les règles sanitaires de l'AFSCA. En plus des vivres alimentaires, le panier reprenait un descriptif du projet (voir site web du Pôle hainuyer), une description plus détaillée des partenaires et les liens vers les services sociaux des institutions.

A l'issue du projet, ce sont plus de 8850 packs qui ont été distribués !

Cette première phase du projet a été menée en collaboration avec :

- le Pôle hainuyer et ses institutions partenaires
- le SOREAL
- la Banque Alimentaire du Hainaut Occidental et de Mons-Borinage
- et le CPAS de la ville de Mons

Afin de coordonner la mise en place de ce Student Food Service, un groupe de travail élargi a été créé et des responsables des institutions ont été désignés.

Ainsi, du 4 mars et jusqu'au 30 juin 2021, quatre relais « Student Food Service » ont été accessibles, une fois par semaine, aux étudiants dans le besoin sur simple présentation de leur carte étudiant d'une institution partenaire du Pôle hainuyer.

Le « Student Food Service » s'est réparti en 4 lieux au sein de la ville de Mons avec une distribution une fois par semaine :

- **UMONS** : Rue du Rossignol 3 (Nouvelle bibliothèque du Parc)
- **UCLouvain/HELHa**: Chaussée de Binche 151 (Maison des étudiants – Bâtiment J)
- **HEH** : Avenue Maistriau 8 (Département des Sciences et technologies)
- **HEPH-CONDORCET** : Chemin du Champ de Mars 17 (Rez-de-chaussée)

Locaux d'étude

La CSC, mandatée par la CDS, a analysé la pertinence et les modalités d'accès aux étudiants des autres institutions partenaires aux infrastructures disponibles durant les périodes de blocus et a élaboré une convention liée à cette thématique selon les procédures en vigueur.

Le Conseil d'administration du 2 février 2021 a approuvé cette convention portant sur la mise à disposition de locaux d'étude (hors bibliothèques) durant les blocus.

Par la présente convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser leurs collaborations en matière d'accès aux locaux d'étude (hors bibliothèques) durant les blocus. Les bibliothèques font l'objet d'une autre convention.

Les périodes concernées sont les suivantes :

- **blocus d'hiver** : vacances d'hiver et session de Q1
- **blocus de printemps** : vacances de printemps
- **blocus de juin** : fin de l'année académique et session de Q2
- **blocus de septembre** : vacances d'été et session de Q3

Activités extrascolaires

La CSC a analysé la pertinence et les modalités de participation, pour les enfants des membres du personnel et des étudiants des institutions partenaires aux activités extrascolaires organisées par une institution et élaborera une convention liée à cette thématique selon les procédures en vigueur. Le Conseil d'administration du 7 octobre 2021 a approuvé une convention portant sur l'accès et la participation aux activités extrascolaires pour enfants organisés au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser leurs collaborations en matière de participation aux activités extrascolaires organisées par une institution partenaire pendant les vacances scolaires à destination des enfants des membres du personnel et étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Les périodes concernées sont reprises dans un inventaire réalisé annuellement.

Épiceries sociales étudiantes

Face à la crise actuelle et aux préoccupations sociales partagées par de nombreux acteurs au sein des institutions du Pôle hainuyer, la Commission « Services collectifs » souhaite réfléchir à la mise en place de deux épiceries sociales étudiantes à Mons avec le soutien de la Ville de Mons (Cabinet de la Présidente du CPAS de Mons).



/ Perspectives

Réflexions autour des « infrastructures particulières »

La CSC envisage de répertorier les infrastructures non couvertes par les conventions actuelles du Pôle hainuyer et qui pourraient être ouvertes aux institutions du Pôle hainuyer. Elle analysera les possibilités d'accès aux étudiants et membres du personnel des autres institutions partenaires.

Echange de pratiques

La CSC envisage de mettre en place des échanges de pratiques dans le champ de compétences de la Commission (la restauration, l'animation étudiante, la dynamique des cercles et associations, la culture, etc.) par l'organisation d'un ou deux événements (une ou deux réunions, conférences, déjeuners, journées de réflexion, etc.).

Organisation d'un évènement sportif- Réalisation teaser

Annuellement et prenant en considération l'évaluation des éditions précédentes, la CSC envisage d'organiser un événement sportif à destination de tous les étudiants inscrits au sein d'un établissement partenaire du Pôle hainuyer.

Le GT « Sport » et la Commission « services collectifs » ont dès lors réalisé un teaser promotionnel de la Champôle's League qui a été approuvé par le Conseil d'administration du 7 octobre 2021. Celui-ci sera diffusé pour la prochaine édition du tournoi.

Epicerie sociale étudiante

La CSC accompagne la mise en place de deux épiceries sociales étudiantes au sein de la ville de Mons en collaboration avec le CPAS de la ville de Mons.

Tableaux des activités sportives

Avant chaque quadrimestre, la CSC envisage de réaliser les tableaux des activités sportives organisées au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer et pouvant être ouvertes aux étudiants des autres institutions.

Les tableaux seront mis à jour par quadrimestre et seront disponibles sur le site web du Pôle hainuyer ainsi que sur les pages « sport » des institutions partenaires.

Le Chœur du Pôle hainuyer

La CSC envisage de créer un chœur réunissant étudiants et personnels enseignants/administratifs des établissements partenaires du Pôle hainuyer dans un esprit dynamique, convivial et fédérateur.



La Commission « Mobilité internationale »

/ Composition

La Commission « Mobilité internationale », dénommée « CMI », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par une Présidente, Mme Isabelle ABRAS, Maître-Assistante du Département des Sciences de la communication, de l'éducation et des Sciences sociales et Chargée Relations internationales.

La composition de la Commission « Mobilité internationale » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2021 est reprise en annexe n°4.

/ Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Mobilité internationale », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer.

L'objectif de la Commission « Mobilité Internationale » est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la mobilité internationale. De plus, elle assure l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les institutions partenaires en matière de mobilité internationale.

Sur base de cette mission principale qui lui a été confiée, la Commission « Mobilité internationale » a détaillé son action et a, pour ce faire, actualisé son plan d'actions annuel, lequel a été approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 22 avril 2021.

/ Réalisations

En 2021, la Commission « Mobilité internationale » a développé différentes actions.

Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut

Il s'agit de l'actualisation du « Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut » en versions française et anglaise, destiné à offrir aux étudiants « incoming » des institutions partenaires du Pôle hainuyer des informations pratiques et des conseils facilitant leur séjour et sa préparation. Plus de 500 exemplaires du Guide, imprimés en français et anglais, leur ont été distribués, en juillet 2021, par l'intermédiaire des institutions partenaires. Les deux versions ont également été publiées, avec possibilité de téléchargement, sur le site web du Pôle hainuyer.

Activités dédiées à l'accueil des étudiants internationaux

Ateliers en ligne

Face au contexte sanitaire, la journée d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut organisée traditionnellement au début du premier quadrimestre de l'année académique, soit en septembre 2020, a été remplacée par l'organisation d'une série de trois ateliers en distanciel début 2021, poursuivant un objectif culturel, à travers la découverte du Hainaut et plus largement de la Belgique mais également un objectif interculturel, à travers la rencontre et l'échange entre étudiants (en mobilité et régulièrement inscrits).

Les ateliers, afin de créer un climat propice aux échanges, ont été organisés sous formes de quizzes :

- Atelier « Rencontre virtuelle avec des locaux et sensibilisation à l'interculturalité - Découverte de la Belgique et du Hainaut » > le 4 février 2021 - 30 participants
- Atelier « Gastronomie » > le 11 février 2021 - 15 participants
- Atelier « Musique et Folklore » > le 25 février 2021 - 15 participants

L'accent a été mis sur l'animation et l'accessibilité de ces workshops en français et en anglais. Par ailleurs, ces workshops étaient organisés en fin de journée, afin de permettre la participation du plus grand nombre.



Deux autres ateliers ont été organisés en complément de la journée d'accueil du 18 septembre 2021:

- Atelier «Rencontre virtuelle avec des locaux et sensibilisation à l'interculturalité - Découverte de la Belgique et du Hainaut» > 10 septembre 2021 - 50 participants
- Atelier «Gastronomie, musique et folklore belges» > 23 septembre 2021 - 68 participants.

Journée d'accueil

Parallèlement aux ateliers en ligne qui se sont tenus en septembre 2021, un jeu de piste a été organisé le samedi 18 septembre 2022 dans le centre-ville montois et a rassemblé une centaine de participants.



Mutualisation des cours de Français Langue Etrangère

Se basant sur un inventaire reprenant les activités destinées aux étudiants « incoming » au sein des institutions partenaires, la Commission a entamé une réflexion sur les activités pouvant être mutualisées.

C'est ainsi qu'a été élaborée, en 2015, une convention coordonnant les formations de Français Langue Étrangère (FLE) actuellement organisées par les institutions partenaires dans le Hainaut, à Mons (cours et stage intensif avant le début de l'année académique) et à Tournai (cours). Une version actualisée de celle-ci, dont toutes les institutions sont à présent signataires (à l'exception de l'Enseignement de Promotion sociale), a été approuvée par le Conseil d'administration, en sa séance du 4 avril 2019.

Elle bénéficie aux étudiants internationaux des institutions partenaires du Pôle en Hainaut et aux réfugiés inscrits comme étudiants réguliers dans une institution partenaire du Pôle hainuyer.

- Au début du second quadrimestre de l'année académique 2020-2021 :

le cours de FLE de la HELHa Tournai a compté :
2 étudiants incoming inscrits de l'ACT

le cours de FLE de l'UMONS, il a regroupé 71 inscrits :

19 étudiants incoming

- 18 de l'UMONS
- 1 de la HELHa

25 chercheurs de l'UMONS

26 étudiants réguliers

- 2 de l'UMONS
- 24 d'Arts²

1 stagiaire de l'UMONS

- Au premier quadrimestre de l'année académique 2021-2022 :

le cours de FLE de la HELHa Tournai a recensé :
10 étudiants incoming inscrits

- 3 de la HEH
- 2 de la HEPH-Condorcet
- 5 de l'ACT

le cours de FLE de l'UMONS, a rassemblé un total de 72 étudiants :

34 étudiants incoming

- 25 de l'UMONS
- 2 de l'UCLouvain
- 1 de la HEH et 4 de la HELHa
- 1 de la HEPH-Condorcet
- 1 d'ARTS²

23 chercheurs de l'UMONS

15 étudiants réguliers

- 4 de l'UMONS
- 11 d'ARTS²

il est également à noter que le stage intensif de FLE organisé par l'UMONS, exclusivement en ligne, avant la rentrée académique en septembre 2021 a regroupé :

31 étudiants incoming

- 26 de l'UMONS
- 1 de la HEH
- 2 de la HELHa
- 1 de la HEPH-Condorcet

Parallèlement à la coordination des cours de Français Langue Étrangère existant au sein des institutions du Pôle hainuyer, la Commission a mis en place les éléments suivants dans le cas où une demande émergerait : des dispositifs permettant l'organisation d'un cours de FLE dans le bassin carolorégien, d'un stage intensif de FLE avant la rentrée académique et d'un cours de FLE en horaire décalé dans le bassin tournaisien.

Partage d'expérience sur le Programme ERASMUS+

Le plan d'actions de la Commission « Mobilité internationale » prévoit le partage d'expériences et de réflexions sur les modalités du programme ERASMUS+, à travers l'organisation de séminaires thématiques. L'objectif est d'échanger les expériences et les bonnes pratiques des institutions partenaires concernant la mise en œuvre du programme ERASMUS+.



En sa séance du 14 février 2020, le Conseil d'administration a marqué son accord sur le choix de la thématique du projet AKI et l'acquisition de compétences transversales, présenté sous le lien suivant : <https://www.aki-mobility.org/fr/projet/>

AKI est un projet européen contribuant à identifier et à valoriser les compétences transversales, développées en mobilité internationale par les jeunes de 18 à 30 ans, hors cursus scolaire et universitaire.

Ce projet répond à une volonté commune de rendre ces compétences plus visibles et de renforcer leur pertinence sur le marché du travail et dans la société. Il est financé par l'Agence Erasmus+ Jeunesse, en partenariat avec l'OFAJ, l'OFQJ, l'INSUP formation et LOJIQ.

L'intérêt de la Commission est d'autant plus marqué pour ce projet que le développement d'un nouvel outil en ligne est en cours : AKI-APP, accessible sous le lien suivant www.aki-app.org.

Le séminaire intitulé « AKI : évaluation et valorisation des compétences transversales, acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale, au service de l'insertion socio-professionnelle » s'est tenu en ligne le 4 mars 2021. Le webinaire a rassemblé environ 60 participants.

Les intervenants étaient les suivants :

- **Mme Laurence HERMAND** > Directrice du Bureau International Jeunesse
- **Mme Amélie FRANCO** > Chargée de projet au Bureau International Jeunesse
- **M. Antoine DAELMAN** > Chargé de projet à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse
- **Mme Sandra SCHMIDT** > Cheffe de bureau, Formation professionnelle, échanges universitaires et volontariat franco-allemand
- **Différents étudiants volontaires** (partages d'expérience)

Par ailleurs, en suivi à la séance, pour faciliter l'utilisation de l'outil, différents supports (chevalets et jeux de carte) ont été mis à la disposition des institutions partenaires.

/ Perspectives

Le plan d'actions de la CMI prévoit d'autres actions à venir, dont l'organisation de la journée d'accueil des étudiants internationaux des institutions partenaires du Pôle hainuyer pour l'année académique.

La Commission assurera également l'actualisation et la mise à disposition du Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut, en français et en anglais, pour l'année académique 2022-2023.

De plus, elle assurera le suivi relatif à la convention Français Langue Etrangère, incluant l'évaluation de la convention et la coordination des inscriptions à chaque quadrimestre pour chaque bassin géographique dans le Hainaut.

Au cours de l'année civile 2022, la Commission poursuivra également le partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les modalités du Programme Erasmus+, notamment à travers l'organisation d'un séminaire thématique en mai 2022 intitulé « Comment développer les interactions entre les étudiants internationaux et les étudiants locaux ? ».

La Commission « Recherche »

/ Composition

La Commission « Recherche », dénommée « CR », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. En ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : Céline THILLOU, Directrice de l'Administration et de la Valorisation de la Recherche à l'Université de Mons (UMONS) et Thierry MARIQUE, Directeur du Département Agronomique de la HEPH-Condorcet. En octobre 2020, tous deux ont été désignés pour un nouveau mandat de deux ans comme Coprésidents de la Commission.

La composition de la Commission « Recherche » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2021 est reprise en annexe n°4.

/ Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Recherche », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer, au regard de l'expérience historique du Pôle hainuyer en matière de recherche. L'objectif de la CR est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la recherche. Celles-ci visent, à long terme, à répondre à l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013 qui stipule que les Pôles académiques ont pour mission, sans empiéter sur l'ARES et les zones académiques, de susciter la création à leur niveau de centres disciplinaires fédérés de recherche rassemblant les compétences et les équipes des institutions membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission a détaillé son action et a proposé un plan d'action évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance 27 mai 2021.

/ Réalisations

En 2021, la Commission « Recherche » a développé différentes actions.

Webinaire- « Transition écologique »

La Commission « Recherche » du Pôle hainuyer a organisé un webinaire centré sur deux thématiques liées à la transition écologique, à savoir : « construire le territoire de demain » et « des innovations technologiques au service de la transition écologique ». Ce webinaire était l'occasion pour les chercheurs, qui avaient réalisé une vidéo dans le cadre de la JSPH6 portant sur la thématique de la transition écologique, d'échanger sur leur recherche avec les membres des institutions partenaires. Le webinaire s'est tenu le mardi 23 février 2021 et a réuni une quarantaine de chercheurs/enseignants.

7ème édition de la journée scientifique du Pôle hainuyer

La Commission « Recherche » du Pôle hainuyer a décidé de traiter la thématique «Penser demain» dans le cadre de la septième édition de la journée scientifique du Pôle hainuyer (JSPH7) et a désigné un comité de pilotage composé de chercheurs et d'enseignants experts dans ce domaine de recherche au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ce dernier a été chargé de la mise en œuvre de la JSPH, laquelle s'est tenue à distance le mardi 4 mai 2021. Étaient au programme, le discours d'accueil des Coprésidents de la Commission « Recherche », 7 exposés en lien avec la thématique de la JSPH et un concours « vidéo recherche » au cours duquel 11 chercheurs ont présenté leur recherche en vidéo. L'évènement s'est achevé par la remise des prix et le discours de clôture. Il a rassemblé une quarantaine de chercheurs/enseignants.



Recueil des recherches

Dans le cadre des JSPH, la Commission « Recherche » et le comité de pilotage invitent les chercheurs à compléter une « fiche recherche ». Celle-ci vise à présenter leur recherche en lien avec la thématique de la JSPH et à apporter des informations utiles au développement de collaborations de recherche. 23 fiches recherche ont été récoltées dans le cadre de la JSPH7. Celles-ci sont accessibles en ligne sur le site web du Pôle hainuyer.

Moteur de recherche des fiches recherches

La Commission « Recherche » a réalisé une interface à l'échelle du site du Pôle (un moteur de recherche) qui vise à archiver et à mettre en valeur les fiches recherche qui sont récoltées dans le cadre des JSPH. A ce stade, plus de 200 fiches recherche y sont renseignées.

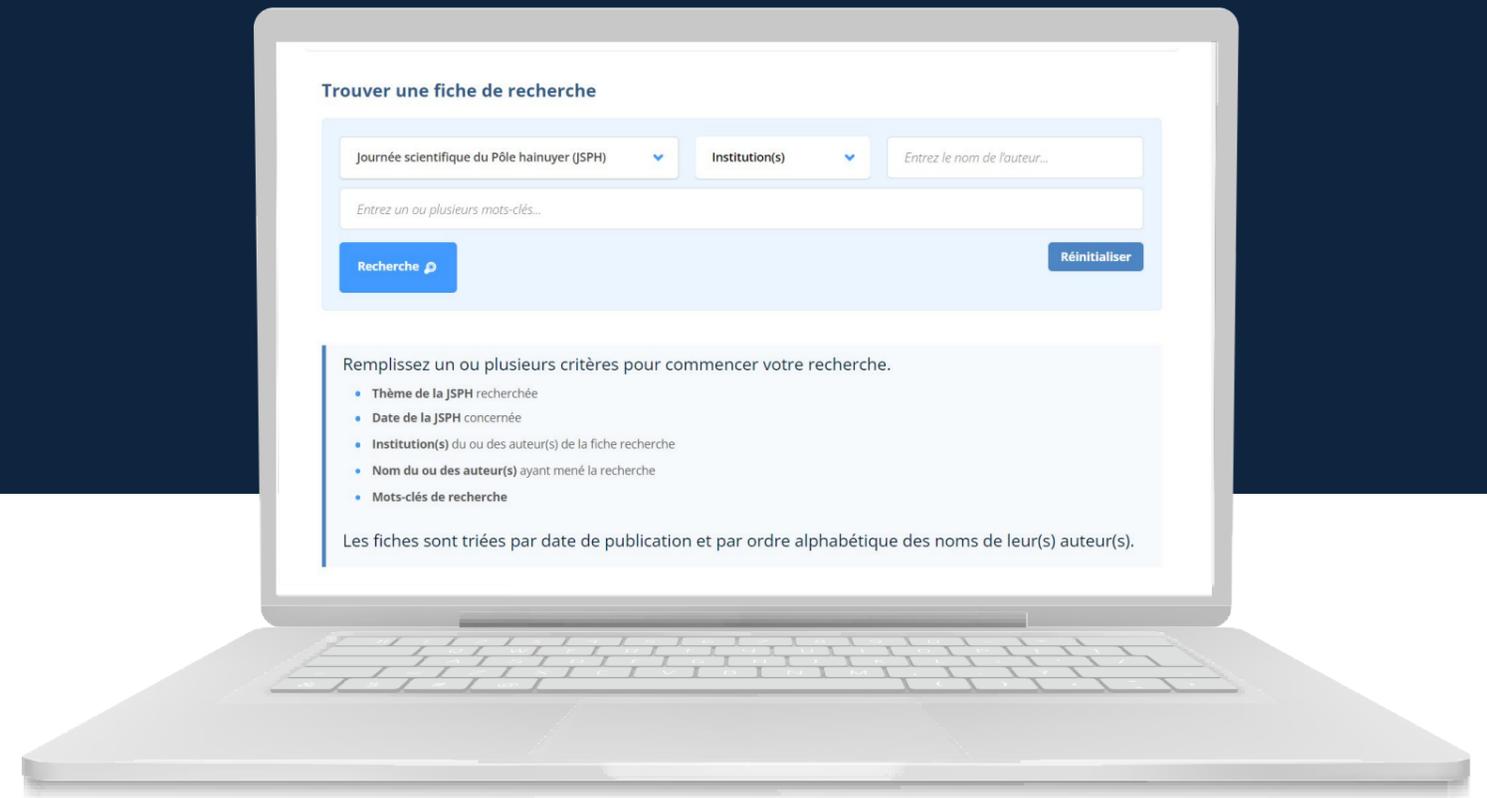
Susciter la création de centres disciplinaires fédérés de recherche

Afin de répondre à l'article 53 du décret paysage, les membres de la CR ont poursuivi le travail de réalisation d'un listing de compétences, services et équipements des institutions d'enseignement supérieur. Dans ce cadre, la Commission « Recherche » a récolté les informations relatives aux compétences, services et équipements des Hautes Écoles à l'aide de SynHERA ainsi que d'autres institutions partenaires.

/ Perspectives

La CR envisage de continuer à organiser annuellement une JSPH sur des thématiques variées et suffisamment larges pour pouvoir répondre à l'objectif principal de promotion des collaborations inter-institutionnelles en matière de recherche. Des séminaires préparatoires pourront être organisés annuellement si la thématique de la JSPH le nécessite. La CR et chacun des comités de pilotage conduiront la réalisation du recueil des recherches menées dans domaine des JSPH.

La Commission « Recherche » continuera d'analyser les possibilités de promotion des collaborations entre Universités et Hautes Ecoles partenaires du Pôle hainuyer en vue de susciter la création de centres disciplinaires fédérés de recherche tels que requis par l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013.



La Chambre

« Enseignement supérieur inclusif »

/ Composition

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif », dénommée « ChESI », du Pôle hainuyer, a été créée par le décret du 30 janvier 2014 relatif à l'Enseignement supérieur inclusif.

Elle est composée de représentants de chaque établissement d'Enseignement supérieur, membre du Pôle hainuyer, et de représentants des organisations représentatives des étudiants. Elle accueille également, en qualité de membres invités, un représentant de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale de chacun des trois réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné).

La Chambre est conduite par un Président, Mme Cécile BUSIAU, référente pédagogique et coordinatrice inclusion et Maître-assistante en pédagogie et méthodologie à la Haute Ecole en Hainaut (HEH) et deux Vice-Présidents, Mme Françoise LIENARD, coordinatrice pédagogique au sein du service d'accueil et d'accompagnement de l'Université de Mons (UMONS) en faveur des étudiants en situation de handicap - LES CEDRES a.s.b.l. et Mme Catherine IAZURLO, Professeur de publicité à l'Académie des Beaux-Arts de Tournai (ACT).

La composition de la ChESI du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2021 est reprise en annexe n° 4.

/ Missions

La ChESI du Pôle hainuyer a pour mission de coordonner la politique d'Enseignement supérieur inclusif entre les établissements d'Enseignement supérieur membres du Pôle académique, en collaboration avec la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif de l'ARES. Elle est également, et entre autres, chargée de statuer, en l'absence d'accord, sur les demandes de modification de plans d'accompagnement individualisés.

Un plan d'action évolutif a été proposé par la Chambre « Enseignement supérieur inclusif » au Conseil d'administration du Pôle hainuyer qui l'a approuvé en sa séance du 20 février 2020.

/ Réalisations

En 2021, la Chambre Enseignement supérieur inclusif a développé différentes actions.

- Des membres de la Chambre Enseignement Supérieur Inclusif participent au groupe de travail « Les troubles d'apprentissage » de l'ARES ; les rencontres ont débuté en juin 2019 et se poursuivent.
- Une fiche « troubles du langage écrit » a été relue et validée par un comité d'experts. La finalisation et la mise en forme sont en cours afin de la diffuser dans les établissements d'enseignement supérieur.
- Une fiche de recommandation relative aux « TDAH » est en cours d'élaboration.
- Des membres de la Chambre Enseignement Supérieur Inclusif participent au nouveau groupe de travail qui traite de l'accompagnement pédagogique subventionné par l'AVIQ et donc son homologue PHARE pour Bruxelles : recueil des pratiques.
- Des membres de la Chambre Enseignement Supérieur Inclusif participent au nouveau groupe de travail qui traite de l'accompagnement pédagogique subventionné par l'AVIQ et donc son homologue PHARE pour Bruxelles : recueil des pratiques.
- Le projet « accessibilité » suit son cours. Le guide et les documents annexes ont été imprimés et transmis aux établissements d'enseignement supérieur pour faciliter le travail d'accompagnement lors des journées d'audit avec l'accompagnement des experts. En septembre 2021, 27 établissements participaient au projet et les visites sont planifiées dans 24 d'entre eux. Un Audit est proposé à l'ensemble des EES avec l'asbl Access and go.
- Le projet « accessibilité » suit son cours. Le guide et les documents annexes ont été imprimés et transmis aux établissements d'enseignement supérieur pour faciliter le travail d'accompagnement lors des journées d'audit avec l'accompagnement des experts. En septembre 2021, 27 établissements participaient au projet et les visites sont planifiées dans 24 d'entre eux. Un Audit est proposé à l'ensemble des EES avec l'asbl Access and go.
- Formation accueil étudiants sourds et malentend en situation de covid (à distance). Intervention concrètes de certains membres de la ChESI.
- Finalisation et impression de la plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'enseignement supérieur inclusif.
- Finalisation du travail d'élaboration d'un guide d'information relatif au réseau de l'inclusif à destination des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Ce guide reprend notamment l'ensemble des coordonnées utiles pour les services des institutions d'enseignement supérieur et est disponible sur le site web du Pôle hainuyer. Le guide est par ailleurs disponible en version audio afin de favoriser son accessibilité.

- Formation/Information autour du logiciel Adele-Team (logiciel pour l'écriture et la lecture rapide de documents avec des fonctionnalités spécialement conçues pour les personnes atteintes de troubles de l'apprentissage) en collaboration avec l'Université Paris 8.
- Formation autour des troubles de l'apprentissage organisée le 23 mars 2021 : la Chambre Enseignement Supérieur Inclusif du Pôle hainuyer a organisé une formation qui traitait des troubles de l'apprentissage au sein de l'enseignement supérieur. Elle s'est tenue sur la plateforme ZOOM. Il est apparu après différents échanges au sein de cette Chambre et à l'issue d'autres formations que nous avons organisées, que cette thématique suscitait des questionnements et nécessitait d'être approfondie.

Cette formation à distance a rassemblé les membres des services d'accompagnement des institutions partenaires du Pôle hainuyer ainsi que des enseignants désireux d'étoffer leurs connaissances et/ou souhaitant échanger sur cette thématique. Des experts ont également été conviés à cette formation.

L'objectif était d'apporter leur éclairage sur les différents troubles de l'apprentissage grâce à l'échange, au partage de bonnes pratiques et à partir de situations concrètes rencontrées par les enseignants ou membres des services d'accompagnement au sein des institutions d'enseignement supérieur et/ou à partir des représentations souvent véhiculées au sein de notre société.

Notre formation a bénéficié de l'expertise de différents intervenants:

- **Mme Rita ZUCCA** >Présidente de l'ASBL Troublendys
- **Mme Martine DINON** >Psychologue scolaire, formatrice et psychothérapeute
- **M. Jean-Christophe FERON** > Chargé de projet et **M. Philippe HARMEGNIES**, directeur de l'ASBL Passe Muraille
- **Mme Carole VAN BASSELAERE** > UNIA

- Formation autour des troubles du spectre autistique organisée le 18 octobre 2021 : la Chambre Enseignement Supérieur Inclusif du Pôle hainuyer a organisé une matinée de formation « Troubles du spectre autistique : ensemble, tout en nuance » au Conservatoire de Tournai. La matinée a été organisée en deux parties : la première consacrée à la représentation du spectacle interactif « Ughto » du groupe de SAPASH; la seconde partie apportait un éclairage plus théorique grâce à l'intervention de Magali DESCAMPS de la Fondation SUSA.
- Réalisation de recueils de sources utiles (pour le personnel des SAA) et un second pour les étudiants (site web du PH)



/ Perspectives

- Continuation des travaux de sensibilisation autour de l'inclusion. (Organisation d'un évènement).
- Questionnaire en ligne à destination des enseignants des institutions du Pôle hainuyer dont l'objectif sera de mieux connaître les pratiques mises en œuvre par les institutions du Pôle hainuyer par rapport aux étudiants en situation de handicap et les opinions des enseignants quant au caractère pertinent et adéquat de ces mesures.
- Sensibilisation des membres du personnel et étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer par la réalisation d'un webinaire autour de l'autisme.
- Réalisation d'un recueil de sources utiles pour les membres du personnel des SAA.
- Réalisation d'un recueil de sources utiles pour les étudiants en situation de handicap.
- Sensibilisation à la thématique des stages et de l'insertion professionnelle.
- Continuation des travaux autour du logiciel Adele-Team.



Les Projets transversaux

À côté des activités établies dans les plans d'action annuels des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer, élaborés sur base des orientations définies dans le plan stratégique, des projets transversaux peuvent être initiés à la demande du Conseil d'administration, et coordonnés par la Cellule administrative.

/ Groupe de travail « formation continue et relation avec les SCES »

Les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont conclu un accord de coopération en 2014 relatif à la création et au développement de Structures Collectives d'Enseignement Supérieur (SCES) dédiées aux activités de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie.

Le 30 mars 2017, le Pôle hainuyer a remis un avis favorable à l'obtention de l'agrément SCES par l'Université Ouverte et l'Eurometropolitan e-Campus auprès de l'ARES. L'ARES, par l'intermédiaire du Comité de pilotage des SCES, a, quant à elle, remis un avis réservé à l'endroit des deux projets, en date du 26 avril 2017. Enfin, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a octroyé, le 12 juillet 2017, l'agrément SCES aux deux structures.

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer, en sa séance du 29 mai 2017, s'est positionné favorablement concernant la création d'un groupe de travail temporaire « formation continue et relation avec les SCES du Hainaut » au sein du Pôle hainuyer et dans lequel interviendraient les structures hainuyères ayant déposé des demandes d'agrément SCES. L'objectif de ce groupe est de travailler au sein d'une structure collaborative de manière proactive afin de dresser un inventaire des collaborations existantes et d'instruire les possibilités de collaborations dans le domaine de la formation continue dans les deux sous-régions.



Ce groupe s'est réuni à trois reprises les 17 octobre 2017, 20 novembre 2017 et 17 janvier 2018 aux Ateliers des FUCaM, lieu dédié aux réunions de ce groupe. Lors de ces rencontres, les deux SCES ont été invitées à présenter les collaborations existantes ainsi que les services qu'elles pourraient mettre à disposition des institutions partenaires.

En sa séance du 21 décembre 2017, le Conseil d'administration s'est montré favorable aux 3 pistes de collaborations suivantes :

- une collaboration autour de l'e-learning
- la mise en place d'une procédure d'identification des besoins de formation sur le territoire du Hainaut
- un soutien préalable à l'étude de marché

Le groupe de travail oriente son travail essentiellement sur les certificats. Au sujet de la collaboration autour de l'e-learning, il a mis en évidence trois grands domaines dans lesquels un partenariat serait envisageable : la remise à niveau, la préparation aux études supérieures portant sur un thème transversal (par ex. la méthode de travail ou la réalisation de capsules vidéos expliquant la manière d'exploiter de la documentation) et un thème fédérateur à définir en relation avec la gestion.

Afin d'instruire les collaborations en matière d'e-learning et de mettre en place d'une procédure d'identification des besoins, sur une proposition du groupe de travail, le Conseil d'administration du pôle hainuyer a accepté la mise en place de deux sous-groupes de travail : sous-groupe de travail « Identification des besoins en formation continue » et sous-groupe de travail « e-learning ».



Sous-groupe de travail « Identification des besoins en formation continue »

Le sous-groupe de travail « Identification des besoins en formation continue » a été institué par le Conseil d'administration du Pôle hainuyer en sa séance du 22 février 2018. En partenariat avec l'Université Ouverte de Charleroi, un travail d'analyse a été initié au cours de l'année civile 2018 afin de sonder le monde socio-économique et d'ainsi pouvoir identifier les besoins de formation. Ce travail a débouché sur la publication du rapport « Analyse des besoins en formation continue de niveau Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Le rapport avait pour but de cerner, globalement, les évolutions du marché du travail en collectant les informations pertinentes relatives aux métiers d'avenir, sous tension et en pénurie. D'un point de vue méthodologique, le rapport est le fruit d'une collecte et d'un croisement d'études existantes de différents acteurs de terrain (Comeos, FEB, Manpower, SPF Économie, IWEPS, etc.).

Ce travail s'est poursuivi au cours de l'année 2019 avec la deuxième phase d'analyse, à savoir la confrontation des données récoltées aux besoins formulés par les bénéficiaires potentiels des formations continues.

Les résultats dégagés ont confirmé les tendances précédemment identifiées :

- les intentions d'engager sont bien présentes et les perspectives de croissance sont positives
- le manque de main d'œuvre et le manque de formations sont considérés comme des freins par les entreprises et les institutions interrogées
- les métiers identifiés par les interrogés comme étant en difficulté de recrutement correspondent aux métiers en tension, d'avenir ou en pénurie énumérés lors de la phase 1

Au-delà de cette confirmation des résultats de la revue de littérature par l'enquête de terrain, cette deuxième phase d'analyse a également permis de pointer des premières tendances en termes de besoins en formation continue de niveau supérieur. De façon générale, des formations liées à la digitalisation sont réclamées. Ce besoin régulièrement exprimé confirme l'effet important de la digitalisation du travail. Par ailleurs, une série de besoins en formation liés à des « soft skills » sont également identifiés. Que ce soit en team management, en gestion du stress et des conflits ou encore en matière de gestion éthique et de la confidentialité, il apparaît que des compétences non-techniques doivent aussi être abordées dans les formations continues proposées sur le territoire du Pôle hainuyer.

Le travail s'est poursuivi au cours de l'année 2020 par l'envoi d'un questionnaire à près de 1800 entreprises de la province de Hainaut. L'objectif de cette enquête était d'analyser l'évolution des métiers et des besoins en formation continue qui permettront d'enrichir les compétences des employés et de permettre au Pôle hainuyer de définir les programmes de formation continue qui répondront aux réels besoins des entreprises en recueillant les informations d'un maximum d'organisations professionnelles, tous secteurs confondus.

Compte tenu des circonstances sanitaires liées à la Covid-19, les réunions de travail du groupe de travail « Identification des besoins de formation » en 2020 ont été reportées, le confinement ayant eu un impact sur le travail mené par l'Université ouverte et l'Eurometropolitan e-Campus, les entreprises auxquelles devait être envoyé le questionnaire ayant travaillé en ralenti durant cette période. Le calendrier de travail a dû être adapté.

Le travail s'est poursuivi en 2021 par l'analyse des résultats de ce questionnaire. Au vu du nombre relativement peu élevé d'entreprises ayant répondu au questionnaire, les résultats ont été complétés par des entretiens téléphoniques menés auprès d'environ 80 entreprises des secteurs concernés par l'enquête.

Le rapport final « Recueil des besoins en formation : analyse des résultats » a été présenté au Conseil d'administration du Pôle hainuyer lors de sa séance du 7 octobre 2021. Il a en outre été diffusé auprès des institutions partenaires afin qu'elles puissent se l'approprier et l'analyser en interne.

Sous-groupe de travail « e-learning »

Le 25 novembre 2020, le Conseil d'administration du Pôle hainuyer avait décidé que la composition du groupe de travail « e-learning » serait appelée à évoluer en fonction des thématiques abordées. Après avoir travaillé sur la thématique de la comptabilité de 2018 à 2020, le Conseil d'administration avait décidé de travailler ensuite sur les statistiques pour les sciences humaines et sociales, le but étant d'élaborer un dispositif similaire au module de formation en ligne sur les bases de la comptabilité, développé par ce même GT.

Le 7 octobre 2021, le Conseil d'administration a toutefois décidé de mettre en veille temporairement ce GT, les établissements d'enseignement supérieur (EES) membres du Pôle travaillant eux-mêmes chacun au dépôt de projets dans le cadre de cette thématique de l'e-learning (cf. appel « numérique pour l'enseignement supérieur » de la FWB dans le cadre du Plan de relance). Il a donc été décidé de réactiver ce groupe de travail une fois les projets des EES déposés afin de procéder à un échange entre institutions.



/ Groupe de travail « formation continue et établissements de promotion sociale »

Lors du Conseil d'administration du 7 octobre, la contribution solidaire et complémentaire des institutions du Pôle Hainuyer dans le cadre de la formation continue a été évoquée.

Les établissements du réseau WBE ayant changé de nom, le Conseil d'administration a jugé utile de d'élaborer une action collective au niveau du Pôle hainuyer pour avoir une visibilité de toutes les formations continues. Le Conseil d'administration a donc décidé de constituer un groupe de travail afin de mener une réflexion autour de cette thématique et de favoriser l'entraide entre établissements. Une première réunion de travail sera organisée début 2022.

/ Intervention psychologique proactive à destination des étudiants

Dans un contexte où la santé mentale des étudiants est gravement endommagée par la crise sanitaire, le Pôle hainuyer, avec le soutien du Service Public Fédéral Santé publique, a mis en place des ateliers d'aide psychologique à destination des étudiants du supérieur. Concrètement, 12 ateliers intitulés « FREE MIND » sont proposés durant toute l'année académique 2021-2022 à Mons, Charleroi et Ath/Leuze, et traitent des thématiques telles que la gestion du stress et de l'anxiété, l'estime de soi, la pleine conscience, les assuétudes, l'harmonie entre le corps et l'esprit... Ces interventions de groupe, qui s'étaleront jusqu'au 31 mai 2022, visent à apporter aux étudiants un soutien psychologique tout au long de cette pandémie.

Outre ces ateliers, le Pôle hainuyer a également mis en place deux formations à destination du personnel qui visent à fournir des outils pour accompagner les étudiants en souffrance psychique.

Ce projet est mené en collaboration avec des professionnels de la santé mentale.



Ateliers free mind

Le Pôle hainuyer en partenariat avec des professionnels de la santé mentale organise des ateliers «FREE MIND» gratuits.

À **Mons, Ath/Leuze** et **Charleroi** à l'intention des étudiant.es

Pleine conscience

- Reprendre pied après le covid / groupe de parole
- Estime de soi et affirmation de soi
- Gestion du stress et de l'anxiété
- Corps et esprit en harmonie
- Sensibilisation au risque d'assuétude

Ateliers

pôle hainuyer

+ d'infos
www.polehainuyer.be

/ Aide aux étudiants en situation de précarité

Fin 2020, le Pôle hainuyer a été contacté par le Cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur, Madame Valérie Glatigny, en vue de jouer un rôle proactif en matière d'aides aux étudiants en situation de précarité en centralisant et diffusant largement de manière ad hoc l'information relative aux aides disponibles. En effet, la situation sanitaire liée la pandémie de COVID-19 a aggravé la condition des étudiants en situation de précarité. Dans ce cadre, des moyens ont été dégagés tant au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'au niveau fédéral. Les informations relatives à ces aides ne parviendraient néanmoins pas directement auprès des étudiants concernés qui restent dépourvus et ne savent pas vers quels services se tourner.

Un groupe de travail a donc été constitué à la demande du Cabinet de la Ministre afin de :

- Relayer les informations que le Cabinet de la Ministre pourrait communiquer au Pôle hainuyer en la matière
- Collecter les informations relatives aux dispositifs d'aides mis en place au sein des établissements d'enseignement supérieur du Pôle hainuyer de manière à :
 - Les relayer auprès de l'ensemble des établissements et les diffuser largement auprès des étudiants
 - D'échanger ces informations entre les différents Pôles
 - De communiquer ces informations au Cabinet de la Ministre ainsi que la manière dont elles ont été communiquées aux étudiants.

Afin de mutualiser et de coordonner les différentes initiatives prises, plusieurs réunions ont eu lieu en 2021 en collaboration avec les Administrations de l'enseignement et de la jeunesse, ainsi que les régions wallonne et bruxelloise.

L'objectif de ce groupe de travail était d'établir une coordination entre les parties afin de diffuser au mieux les initiatives prises et d'optimiser la diffusion de l'information à destination des étudiants :

- Via les Pôles académiques qui centralisent les initiatives prises au niveau local, tant par les établissements que par d'autres institutions (communes, provinces, asbl, etc.) et les communiquent aux établissements et étudiants, ainsi qu'au Service de la Jeunesse et à l'Administration générale de l'enseignement
- Via l'Administration générale de l'enseignement qui relaie les informations via son site web et via tout autre modalité pertinente et fait remonter, tant auprès des Pôles que du Service de la Jeunesse les initiatives et infos dont elle a connaissance
- Via le service de la Jeunesse qui diffuse les informations reçues des Pôles et de l'AGE à son réseau d'associations et partenaires

Enfin, à la demande du Cabinet, une page a été créée sur le site web du Pôle hainuyer. Celle-ci reprend différentes informations utiles aux étudiants en matière d'aides qui peuvent leur être octroyées ainsi que les coordonnées des différents services sociaux des institutions partenaires.

La page est accessible via le lien suivant : <https://www.polehainuyer.be/covid-19-aides-aux-etudiants/>

Celle-ci pourra être alimentée et actualisée au fur et à mesure.

/ COVID-19 – Etat de la situation dans les écoles secondaires

Suite à la mise en place du groupe de travail « Aide aux étudiants en situation de précarité » par le Cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur, Madame Valérie Glatigny, réunissant les 5 Pôles académiques, l'Administration générale de l'enseignement, le service de la jeunesse, le Pôle hainuyer a pris l'initiative d'inviter de représentants des centres psycho-médico-sociaux (CPMS) à venir présenter un état de la situation au sein des écoles secondaires, en particulier celui des 6e secondaires qui s'inscriront en septembre 2021 dans un établissement d'enseignement supérieur.

Les représentants des CPMS des différents réseaux d'enseignement ont ainsi, en mai 2021, présenté de manière commune aux membres du Conseil d'administration du Pôle hainuyer, la situation en matière de décrochage scolaire et les actions qui ont pu être mises en place au niveau des écoles secondaires.



/ Echange de bonnes pratiques sur les mesures prises pour favoriser l'intégration des nouveaux étudiants lors de la rentrée 2021-2022

En juillet 2021, le Conseil d'administration a pris la décision de procéder à un échange de bonnes pratiques sur les initiatives prises par les établissements d'enseignements supérieur en vue de préparer la rentrée académique 2021-2022 et notamment de favoriser l'intégration des nouveaux étudiants. Un inventaire de ces initiatives a été présenté en octobre 2021 et relayé ensuite à la Commission « Information et Orientation » pour diffusion auprès des institutions.



Annexes

Annexes



/ Annexe 1 – Liste des institutions partenaires du Pôle hainuyer

Institutions partenaires

Le Pôle hainuyer se compose des 35 établissements d'Enseignement supérieur implantés sur le territoire de la province de Hainaut, soit 3 Universités, 3 Hautes Ecoles, 3 Ecoles supérieures des Arts et 26 Etablissements de Promotion sociale repris au sein de trois réseaux.

Universités	Université de Mons - UMONS
	Université catholique de Louvain - UCLouvain
	Université libre de Bruxelles - ULB
Hautes Ecoles	Haute École en Hainaut - HEH
	Haute École Louvain en Hainaut - HELHa
	Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet - HEPH - Condorcet
Écoles Supérieures des Arts	Arts au carré - ARTS²
	Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai - ACT
	École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai - ESASLT
Etablissements d'Enseignement de Promotion sociale	Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles
	Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - CPEONS
	Réseau libre subventionné

NB: la liste des établissements partenaires et leurs coordonnées des pages 62 à 70 est actualisée au 1er septembre 2022.



Universités

Université de Mons (UMONS)

Siège social

Place du Parc 20, 7000 Mons
+32 (0)65 37 31 11 | info.mons@umons.ac.be
www.umons.ac.be

Dans le Hainaut

UMONS Site Joseph II

Boulevard Joseph II 38-42, 6000 Charleroi
+32 (0)71 89 91 17 | info.charleroi@umons.ac.be
www.umons.ac.be

UMONS, Charleroi-Ville Haute, bât Z Gramme, Campus UCharleroi

Boulevard E. Solvay 31, 6000 Charleroi

UMONS, Site A6K/E6K

P910 – Square des martyrs, 6000 Charleroi
https://web.umons.ac.be/charleroi/

Université catholique de Louvain (UCLouvain)

Siège social

Place de l'Université 1, 1348 Louvain-la-Neuve
www.uclouvain.be

Dans le Hainaut

Campus FUCaM Mons

Chaussée de Binche 151, 7000 Mons
+32 (0)65 32 33 27 | info-mons@uclouvain.be
www.uclouvain.be/mons

Maison Georges Lemaître

Boulevard Devreux 6, 6000 Charleroi
+32 (0)71 20 25 00 | info-charleroi@uclouvain.be
www.uclouvain.be/charleroi

Campus Tournai

Rue de Gategnies 6, 7500 Tournai
+32 (0)69 85 78 10 | info-tournai@uclouvain.be
www.uclouvain.be/tournai

Université libre de Bruxelles (ULB)

Siège social

Avenue F. Roosevelt 50, 1050 Bruxelles
www.ulb.ac.be

Dans le Hainaut

ULB CampusUCharleroi

Site A6K/E6K CP910 – Square des martyrs, 6000 Charleroi
+32 (0)2 650 92 63 - info.charleroi@ulb.ac.be
www.ulb.be/fr/l-universite/pole-ulb-charleroi

(HE)



Hautes Écoles

Haute École en Hainaut (HEH)

Siège social

Rue Pierre-Joseph Duménil 4, 7000 Mons
+32 (0)65 34 79 83 | info@heh.be
www.heh.be

Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)

Siège social

Chaussée de Binche 159, 7000 Mons
+32 (0)65 40 41 42 | info@helha.be
www.helha.be

Haute École Provinciale de Hainaut Condorcet (HEPH-Condorcet)

Siège social

Chemin du Champ de Mars 17, 7000 Mons
+32 (0)65/40.12.20 | info@condorcet.be
www.condorcet.be



(ESA)



Écoles Supérieures des Arts

Arts² (Arts au carré)

Rue de Nimy 7, 7000 Mons
+32 (0)65 34 73 77 | info@artsaucarre.be
www.artsaucarre.be



Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)

Rue de l'Hôpital Notre-Dame 14, 7500 Tournai
+32 (0)69 84 12 63 | academie.secretariat@skynet.be
www.actournai.be/fr/



École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)

Chaussée de Tournai 7, 7520 Tournai (Ramegnies-Chin)
+ 32 (0)69 25 03 66 | secretariat-esa@saintluctournai.be
www.sup.saintluctournai.be



Établissements d'Enseignement de Promotion sociale > Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) d'Ath

Rue Carton 5, 7800 Ath
+32 (0)68 28 17 44 | info@eafc-ath.be
www.eafc-ath.com



Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) des Hauts-Pays

Rue de Boussu 84, 7370 Dour
+32 (0)65 65 24 47 | info@eafc-hp.be
www.eafc-hp.be



Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Frameries

Rue du Onze Novembre 2, 7080 Frameries
+32 (0)65 67 22 28 | info@clarofram.be
www.eafc-frameries.be



Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Jean Meunier

Avenue Roi Albert 643, 7012 Jemappes
+32 (0)65 88 15 00
www.eafcjeanmeunier.be



Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Morlanwelz

Rue Raoul Warocqué 46, 7140 Morlanwelz-Mariemont
+32 (0)64 44 97 54 | ineps.mlz@skynet.be
www.ineps-mlz.be



Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Mouscron Wallonie Picarde

Place de la Justice 1 - Bte 155, 7700 Mouscron
+32 (0)56 842372 | contact@eafcm.be
www.iepsm.be

Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Péruwelz

Boulevard Léopold III 40, 7600 Péruwelz
+32 (0)69 77 10 35 | secretariat@epsperuwelz.be
www.epsperuwelz.be



Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Tournai Eurométropole

Rue des Moulins 4, 7500 Tournai
+32 (0) 69 22 48 41 | info@epstournai.be
www.iepscf-tournai.be



Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Colfontaine-Jurbise

Colfontaine
Rue Clémenceau 60, 7340 Colfontaine (Wasmes)
+32 (0)65 67 26 88

Jurbise
Rue du Moustier 3, 7050 Jurbise
+32 (0)65 22 99 05



>Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement officiel Neutre Subventionné- CPEONS



Institut Provincial Lise Thiry

Square Jules Hiérnaux 2, 6000 Charleroi
+32 (0)71 55 23 06 | lise.thiry@hainaut-promsoc.be
<http://www.etudierenhainaut.be/charleroi/LiseThiry>



Institut Technique Commercial

Square Hiernaux 2, 6000 Charleroi
+32 (0)71 53 17 56 | dimitri.leurquin@hainaut.be
<https://www.etudierenhainaut.be/ietcps-charleroi>



Institut Supérieur Industriel de promotion sociale

Boulevard Solvay 31, 6000 Charleroi
+32 (0)71 53 17 57 | isips@hainaut.be
<https://www.etudierenhainaut.be/isips-charleroi>



Institut Provincial Supérieur Henri La Fontaine

Avenue du Tir 10, 7000 Mons
+32 (0)65 39 89 39 | info.ipHf@hainaut-promsoc.be
<https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-henri-la-fontaine.html>



Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAMC)

La Louvière

Rue Paul Pastur 1, 7100 La Louvière
+32 (0)64 22 22 80 | rosario.mongedona@hainaut-promsoc.be
<https://www.etudierenhainaut.be/ipamc-lalouviere>

Soignies

Rue de la Station 57, 7060 Soignies
+32 (0)67 34 02 52 | ita.soignies@hainaut.be
<https://www.etudierenhainaut.be/ipamc-soignies>

Ecaussinnes

Rue Ernest Martel 6, 7190 Ecaussinnes-D'Enghien
+32 (0)67/44.38.32 | secretariat.eice@hainaut.be
<https://www.etudierenhainaut.be/ipamc-ecaussinnes>



IPEPS de Wallonie picarde - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie-Picarde

Rue Paul Pastur 2, 7500 Tournai
+32 (0)69 25 37 33 | danny.mabille@hainaut.be
<https://www.etudierenhainaut.be/ipeps-wapi/>

>Réseau libre subventionné

Collège Technique «Aumôniers du travail»

Grand'rue 185, 6000 Charleroi
+32 (0)71 28 59 05 | secretariat@promsocatc.net
www.promsocatc.com

Arts et Métiers Enseignement Promotion Sociale (AMEPS)

Rue Sainte Thérèse 47, 6560 Erquelinnes
+32 (0)71 55 51 27 | info@ameps.be
www.ameps.eu

Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)

Chaussée de Binche 159, 7000 Mons
+32 (0)65 40 41 92 | info@iramps.be
www.iramps.be

Collège technique Saint-Henri

Avenue Royale 50, 7700 Mouscron
+32 (0)56 85 57 00 | promsoc@sthenri.be
www.sainthenri-promsoc.be

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA)

Rue de Courcelles 10, 6044 Roux
+32 (0)71 45 11 08 | cesa@cesa.be
www.cesa.be

École des Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS)

Avenue des Alliés 2, 6000 Charleroi
+32 (0)71 50 78 23 | secretariat@ecole-fps-charleroi.be
www.ecole-fps-charleroi.be

Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien (EPSE)

Rue du Village 50, 7850 Enghien (Marcq)
+32 (0)23 95 60 23 | info@epse.be
www.epse.be



/ Annexe 2 – Liste des établissements membres de l'Assemblée générale (AG) constituante du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 22 avril 2021

Etablissements membres de l'AG	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Philippe DUBOIS Bernard HARMEGNIES Marc LABIE Philippe METTENS
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Vincent BLONDEL Alain VAS Marc FRANCAUX Martin BUYASSE
Université libre de Bruxelles (ULB)	Annemie SCHAUS Muriel MOSER
Université de Liège (ULG)	Pierre WOLPER Eric HAUBRUGE
Université de Namur (UNamur)	Naji HABRA Charles ANGELROTH
Haute École en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE Muriel MONNART Dominique DECKERS Christophe BRION
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DECLERCQ Vincent CAPPELIEZ Anne DRUART Martine GERARD
Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Axelle LEROY Alain DISEUR Hubert REMY

Arts²	Michel STOCKHEM
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Bernard BAY Catherine IAZURLO
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER Jacques DELANNAY Pierre DESMONS
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française d'Ath-Flobecq	Isabelle HENRY
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Dour	Julien DUMONT
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries	Maryline FRELON
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Jemappes-Quiévrain	Yves ANDRE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Morlanwelz-Mariemont	Vincent DURANT
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Mouscron-Comines	Jean-Emmanuel LASSOIE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Péruwelz	Pascale HOGNE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Sivry-Rance	Aude ROBERT

Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française de Thuin	Muriel PIETTE
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Tournai	Stéphane LELEU
Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine	Marc BIEVELEZ
Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques	Martine FEVRY
Institut d'Enseignement Technique Commercial	Benoît DELBEQUE
Institut Supérieur Industriel du Hainaut	Lisbeth DEVOS
PROMSOC Supérieur Mons-Borinage	Corine YERNAUX
Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre	Noëlla MERTENS
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Wallonie-Picarde	Marie-Christine STANUS
Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut	Axel POLET
Institut Supérieur Plus Oultre	Valérie DUPONT
Établissement Communal d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial	Marc MEURICE
Cours Industriels et Commerciaux de Couillet	Michèle CHAUDOIR
École industrielle et commerciale de Courcelles	Cécile HENRY

Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussines	Patrice ANTOINE
FORM@T 21 – Centre de formation continuée « Gustave Piton »	Myriam VERLY
Cours Techniques Commerciaux et Professionnels Secondaires	Marie-Ange HOTTELET
École Industrielle communale	Stéphanie BOULIN
École Industrielle et Commerciale de Saint-Ghislain	Patrick PIERART
Collège Technique «Aumôniers du travail»	Monia DI GIANGREGORIO
École d'Arts et Métiers d'Erquennes	Sophie RUYKENS
Institut Reine Astrid de Promotion Sociale (IRAM PS)	Béatrice WATERLOT
Collège technique Saint-Henri	Elsy CANON
Centre d'enseignement supérieur pour adultes	David LAMBERT
École des Femmes Prévoyantes Socialistes de Charleroi	Charles TESSE
Enseignement de promotion sociale d'Enghien	Philippe BASYN

/ Annexe 3 – Liste des membres du Conseil d'administration (CA) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2021

▪ Voix délibératives

Établissements membres de l'AG	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Philippe DUBOIS Marc LABIE Bernard HARMEGNIES
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Alain VAS
Université libre de Bruxelles (ULB)	Muriel MOSER
Haute École en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE Dominique DECKERS
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DECLERCQ Vincent CAPPELIEZ Anne DRUART Martine GERARD
Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Axelle LEROY Alain DISEUR Hubert REMY
Haute École en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE Dominique DECKERS
ARTS ²	Michel STOCKHEM
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER
EPS Réseau libre	Béatrice WATERLOT

EPS Réseau officiel subventionné	Michel GOSSIAUX
Représentants du personnel	Marc BIEVELEZ Claude DEMAZY Rita FABIANI Pietro ANTONIADIS Didier RUBAN Gaëtan DENDIVEL
Représentants des étudiants	Martin STASSENS

▪ Voix consultatives

Établissements membres de l'AG	Représentants
ACT	Bernard BAY
EPS Réseau FWB	Yves ANDRE

▪ Commissaire du gouvernement

Établissements membres de l'AG	Représentants
Commissaire du Gouvernement près l'Université de Mons	Jérémie TOJEROW

▪ Membres invités

Établissements membres de l'AG	Représentants
Université Ouverte (Charleroi)	Dominique CABIAUX
Eurometropolitan e-Campus	Mathilde MUSIN

/ Annexe 4 – Liste des membres des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2021

▪ Commission « Information et Orientation »

Établissements membres

Représentants > E effectif S suppléant

Université de Mons (UMONS)	Angy GEERTS E Valéry SAINTGHISLAIN S
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI E Delphine CAUCHIES S
Université libre de Bruxelles (ULB)	Samuel MICHEL E Corinne DUCKSTEIN S
Haute École en Hainaut (HEH)	Perrine COQUELET E Muriel MONNART S
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Sandrine DUPLICY E Isabella SIMI S
Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Justine BRAHY Lorianne ERRICO S
Arts ²	Gwenaëlle L'HOSTE E Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Catherine IAZURLO E Caroline LEMAIRE S
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER E Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Lisbeth DEVOS E Dominique DUBOIS S
EPS Réseau de la FWB	Pascale HOGNE E Olivier PIESENS S
EPS Libre	Monia Di GIANGREGORIO E Charles TESSE S
Représentants du personnel	Françoise BESANGER S

▪ Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur »

Établissements membres

Représentants > E effectif S suppléant

Université de Mons (UMONS)	Marc DEMEUSE E Frédérique ARTUS S
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI E Nathalie KRUYTS S
Université libre de Bruxelles (ULB)	Emilie JACQUY E Sylviane BACHY S
Haute École en Hainaut (HEH)	Nathalie KINIF E Christophe BRION S
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Vincent CAPPELIEZ E Sandrine DECAMPS S
Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Manuel DE VIVAR E Simon RENAUT S
Arts ²	Alexandre DE CRAIM E Françoise REGNARD S
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Romain COBUT E Emeline HOICHEPIED S
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER E Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Corine YERNAUX E Nathalie DELAUNOIS S
EPS Réseau de la FWB	Pascale HOGNE E Isabelle HENRY S
EPS Libre	Béatrice WATERLOT E Elsy CANON S
Représentants du personnel	Sophie GODFRINNE E Yvan SCOYS S
Représentants des étudiants	Néant

▪ **Commission « Services collectifs »**

Établissements membres

Représentants > E effectif S suppléant

Université de Mons (UMONS)	Joëlle TILMANT E Néant
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI E Maxime LAHOU S
Université libre de Bruxelles (ULB)	Stéphanie POELLEMAN E Mélissa LO BUE S
Haute École en Hainaut (HEH)	France BOUVEZ E Louise BOUKO S
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Vincent CAPPELIEZ E Mélissa PISTIDDA S
Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Michel LAURENT E Désiré NKIZAMACUMU S
Arts ²	Emmanuelle MOULART E Dominique VERRASSEL S
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Fabienne THIBAUT E Emeline HOCHÉPIED S
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER E Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Georges CHAVAGNE E Michel GOSSIAUX S
EPS Libre	Jean-Robert NEVEUX E Néant S
Représentants du personnel	Michel POPIJN E Pierre VANDERLIN S
Représentants des étudiants	Néant

▪ **Commission « Mobilité internationale »**

Établissements membres

Représentants > E effectif S suppléant

Université de Mons (UMONS)	Pierre DUEZ E Géraldine BERGER S
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Clotilde LETHIEC E David FRANZINI S
Université libre de Bruxelles (ULB)	Gael VANDENBROUCKE E Yvon MOLINGHEN S
Haute École en Hainaut (HEH)	Laurence BARAS E Muriel MONNART S
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Christian GOETHALS E Pauline CORNIL S
Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Isabelle ABRAS E Anne VERBEKE S
Arts ²	Dom VERRASSEL E
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Thomas BOUCART E Bernard BAY S
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Nathalie DELCHAMBRE E Donatien APPLER S
EPS Réseau officiel subventionné	Valentine HUPEZ E Xavier LAMBOTTE S
EPS Réseau de la FWB	Muriel PIETTE E Delphine ESTORET S
EPS Libre	Charles TESSE E Daniel MANINI S
Représentants du personnel	Néant
Représentants des étudiants	Néant

▪ **Commission « Recherche »**

Établissements membres

Représentants > E effectif S suppléant

Université de Mons (UMONS)	Céline THILLOU E Julien LEFEVERE S
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Fabienne LELOUP E Corinne RANOCHA S
Université libre de Bruxelles (ULB)	Caroline CLOSE E Ilan TOJEROW S
Haute École en Hainaut (HEH)	Aline LEONET E Dominique DECKERS S
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Nicolas VELINGS E Martine GERARD S
Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Thierry MARIQUE E Grégory CUVELIER S
Arts ²	Michel STOCKHEM E Françoise REGNARD S
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Romain COBUT E Catherine IAZURLO S
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER E Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Carine RAKOFSKI E Corine YERNAUX S
EPS Réseau de la FWB	Stéphane LELEU E Jean-Emmanuel LASSOIE S
EPS Libre	Charles TESSE E Maxime DUQUESNOY S
Représentants du personnel	Néant
Représentants des étudiants	Néant

▪ **Chambre « Enseignement supérieur inclusif »**

Établissements membres

Représentants > E effectif S suppléant

Université de Mons (UMONS)	Françoise LIENARD E Alexandre LEGRAND S
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Anne-Sophie HAZEBROUCQ E Murielle SACK S
Université libre de Bruxelles (ULB)	Alain LEVQUE E Kelli VOLPE S
Haute École en Hainaut (HEH)	Cécile BUSIAU E Christophe BRION S
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Vincent CAPPELIEZ E Marie-Noëlle SCOYER S
Haute École provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Nathalie VANZEVEREN E Marie HENRIST S
Arts ²	Dom VERRASSEL E
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)	Catherine IAZURLO E Caroline LEMAIRE S
École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER E Néant
Représentants du personnel	Néant
Représentants des étudiants	Néant

▪ Membres invités

Établissements membres

Représentants > E effectif S suppléant

EPS Réseau de la FWB	Julien DUMONT E
EPS Réseau officiel subventionné	Corinne YERNAUX E
EPS Libre	Monia DI GIANGREGORIO E
UNIA	Marie LUISI E





UMONS
Université de Mons

UCLouvain

ULB UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

HEH be
Haute École en Hainaut

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut

Province de
HAINAUT
CONDORCET
HAUTE ÉCOLE

ARTS2
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ACT ESA ACADÉMIE
BEAUX-ARTS
TOURNAI

st!uc
ESA Tournai

eps
Enseignement
de Promotion Sociale